ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1653 – 17 mars 2000 – prix : 9F

Contre l'offensive du patronat soutenu par le gouvernement

Il faut généraliser les luttes !

Dans les entreprises :

Alstom, hôpitaux, Renault, Pechiney, Impôts...

(p. 10 à 15)

Les grèves des enseignants

(p. 6 et 7)

M 6189 - 1653 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – «Cagnotte»: l'État a de l'argent pour améliorer le sort de la population
– Salaires des patrons

16 – Thérapie génique: un rêve scientifique perverti par la finance

Politiciens

5 – 30e Congrès du PCF: des chevaux de retour
– L'affaire Tiberi
– La misère persistante du logement social

Tribune

6 – Nous ne sommes pas des moineaux, nous voulons autre chose que des miettes

Enseignement

6 – Une colère qui touche tout l'enseignement

7 – Le mouvement dans les lycées professionnels
– À Marseille, à Lyon, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans l'Hérault, à Rouen

Dans le monde

8 – Espagne: le triomphe de la droite
– Ukraine: la catastrophe minière.

9 – Mozambique: la responsabilité des sauveteurs
– Ile de la Réunion: un ou deux départements, quel intérêt pour les travailleurs?

Dans les entreprises

10 – La grève aux Impôts
– Caisse d'épargne «Ecureuil» – Paris
– Hôtel des Finances – Créteil

11 – Alstom
– Une déclaration d'Arlette Laguiller

12 – Renault – Le Mans
– Renault CTR Rueil

13 – Pechiney Aluminium – Dunkerque
– Dassault Argenteuil –Société Mécanique de Villeurbanne

14 – France Télécom
– La Poste – Beauvais
– Durisotti – Salaumines

15 – Hôpitaux

Voir

15 – Film: *Le goût des autres* d'Agnès Jaoui
– Théâtre: les bleus de travail *Ça s'annonce mal*
– *Barricade* par la Compagnie Jolie Môme

QUAND L'EXPLOITATION POUSSE AU SUICIDE

Après plus de trois ans de procédure et la production de pas moins de quatre-vingts témoignages, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a reconnu une travailleuse, paralysée des suites d'une tentative de suicide, comme accidentée du travail.

Celle-ci, femme de ménage dans une école privée d'Epinal depuis vingt ans, s'était jetée par une fenêtre à la veille de la rentrée scolaire 1996. Selon les attendus du Tribunal des affaires de Sécurité sociale d'Epinal, «*ce sont les conditions de travail, les brimades et la pression impitoyable qui ont conduit l'intéressée à passer à l'acte, ces faits étant intervenus le lendemain d'un alourdissement notable de ses attributions*».

C'est la deuxième fois cette année qu'un tel jugement est rendu. Le précédent, rendu à Riom le 26 février, avait concerné un employé d'une entreprise de peinture qui, pris de déprime par crainte d'un licenciement suite à des lettres d'avertissement, s'était pendu.

Dans leur jugement, les juges d'Epinal ont stigmatisé des «*relations de travail d'un autre âge*». Et à juste titre.

Mais il faut quand même dire que de telles conditions de travail, faites de harcèlement, de brimades, de pressions incessantes, sont le lot quotidien de millions de travailleurs aujourd'hui. Fort de la menace permanente que constitue le chômage pour les travailleurs, le patronat ne se prive pas d'aggraver l'exploitation. Dans bien des petites entreprises, cela se traduit par un retour en arrière de plusieurs décennies, à des conditions que l'on croyait oubliées à jamais. Et dans les plus grandes, celles qui accumulent des milliards de profits, on supprime des postes et on tue littéralement ceux qui restent au travail avec des cadences exténuantes, sous les coups de gueule des chefs, pour que les bénéfices puissent monter encore d'un cran au prochain bilan.

Alors faut-il s'étonner si les travailleurs les plus fragiles finissent par craquer comme dans le cas de ces deux suicides?

Quant au plus grand nombre, il tient le coup, bien sûr, tant bien que mal. Mais à quel prix!

Pour s'opposer à cette exploitation ignoble, bien sûr, il faut utiliser tous les moyens disponibles y compris légaux. Mais il faudra surtout en finir avec cette arrogance et cette certitude de pouvoir tout faire sans prendre de risque qui caractérisent aujourd'hui le patronat.

F.R.

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

À ANGERS

Samedi 18 mars
de 15h à 24h
Salle Aragon
à TRÉLAZÉ

À SAINT-NAZAIRE

Samedi 25 mars
de 16h à 24h
Salle Jacque-Brel

Pape: LE GRAND PARDON

L'Eglise catholique a décidé de s'auto-pardonner de 2000 ans de crimes, ce qu'elle appelle dans son langage particulier «*ses péchés*». Et ils sont gros, très très gros. Des croisades meurtrières pour conquérir les lieux dits saints, au silence complice, pour ne pas dire complaisant face aux massacres des Juifs, au travers de l'histoire, dont celui perpétré par les Nazis; de la tolérance vis-à-vis de l'esclavage aux procès de l'Inquisition; et puis l'obscurantisme totalitaire et meurtrier contre tous ceux qui contestaient les «vérités révélées» et essayaient d'imposer la vérité scientifique, c'est-à-dire la vérité tout simplement.

Ce serait, paraît-il, la quatre-vingt-quinzième demande de solennelle de pardon formulée par le pape. A croire que toutes les précédentes ne valaient pas grand-chose. Mais celle-là, avec le pape à genoux dans le décor fastueux de la basilique Saint-Pierre de Rome, ce serait la vraie, la totale, celle qui récapitule tous les méfaits de l'Eglise catholique au cours de deux millénaires.

La liste n'est cependant pas complète. Il y a par exemple les fautes commises par l'Eglise catholique à l'égard des femmes dans le passé. Encore que là, le repentir soit encore plus vague. Mais l'Eglise et son pape ne se prononcent pas pour que les femmes puissent librement disposer de leur corps, ils ne renoncent pas aux interdits contre la contraception et l'IVG, qui sont des positions qui ne concernent pas des problèmes vieux maintenant de plusieurs siècles, mais l'actualité, celle que Jean-Paul II assume.

Serait-ce par charité? Pour laisser aux papes des siècles futurs quelques sujets pour faire repentir et demander pardon?

Il faut souhaiter que, d'ici là, les «papes» de toutes obédiences et leur cérémonial désuet, archaïque, réactionnaire, auront disparu et laissé place nette à une planète qui tournera bien plus rond qu'aujourd'hui.

Vincent GELAS

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

internet : http://home.worldnet.fr/lo-uci e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 124 00 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Contre l'offensive du patronat soutenu par le gouvernement,

IL FAUT GÉNÉRALISER LES LUTTES !

Depuis déjà des semaines tout le personnel politique de la bourgeoisie française est affairé à préparer les prochaines élections municipales, qui n'auront pourtant lieu que dans au moins un an. Mais ces petits jeux politiciens sont à cent lieues des préoccupations des travailleurs, qui s'expriment à travers de multiples mouvements sociaux touchant aussi bien le secteur privé que le public.

Le mouvement des agents des impôts, dirigé contre la manière dont le gouvernement veut imposer sa réforme et largement suivi depuis six semaines, a obligé le gouvernement à reculer.

Dans l'enseignement, les professeurs des lycées professionnels sont à la pointe du mouvement, mais le mécontentement est général, et il est partagé par les parents d'élèves qui, dans plusieurs régions, se sont mobilisés pour réclamer, aux côtés des enseignants, plus de moyens en personnel et en budget pour l'école.

Le 16 mars, une journée d'action concernant tous ces travailleurs constituera pour eux un moyen de plus de faire entendre leurs revendications.

Dans les hôpitaux, le mécontentement est loin d'être retombé, car ce n'est pas les rallonges qu'Aubry a débloquées qui permettront de créer les innombrables emplois qui manquent pour que le personnel puisse travailler dans des conditions correctes, et que les usagers puissent bénéficier de soins dignes de notre époque.

A Dunkerque, les salariés de Pechiney sont en grève depuis trois semaines, parce qu'ils refusent que la loi sur les 35 heures aboutisse à leur faire effectuer le même travail en moins de temps, avec en plus une amputation de leur salaire.

Dans le groupe Alstom, dont la situation est pourtant florissante, la direction a annoncé la suppression de milliers d'emplois… ce qui a eu pour effet de faire monter aussitôt le cours de ses actions en Bourse, preuve supplémentaire, s'il en était encore besoin, que c'est bien des atteintes portées à la classe ouvrière que les gros actionnaires tirent leurs profits. Les travailleurs d'Alstom ont manifesté le 15 mars, à Belfort comme en région parisienne, pour réclamer l'interdiction de ces suppressions d'emplois.

Tous ces mouvements peuvent sembler porter sur des sujets différents, ici des manques d'effectifs, ailleurs la mise en place de la loi Aubry, là des suppressions d'emplois ou encore des revendications salariales. Mais ces mouvements divers illustrent en fait un même ras-le-bol qui monte chez les travailleurs par rapport à une même situation et à une même politique gouvernementale.

Comme ses prédécesseurs de droite ou de gauche, qui se sont succédé depuis le début de la crise, le gouvernement Jospin emploie toute son énergie à donner la possibilité au grand patronat d'engranger chaque jour plus de profits, en multipliant les dégrèvements de charges sociales et les cadeaux au grand patronat, en mettant en place une législation qui lui rend plus facile d'imposer la « flexibilité » du travail, c'est-à-dire des horaires de travail dont la seule raison d'être est l'augmentation des bénéfices patronaux.

Mais ses reculs devant les travailleurs des impôts, ou ceux de la santé, montrent qu'il se sent inquiet devant cette montée des luttes. Il n'est fort que de notre faiblesse et, si nous relevons la tête, nous avons les moyens de contraindre le gouvernement à changer de politique et le patronat à reculer.

C'est pourquoi tous les travailleurs doivent participer aux mouvements à venir pour en faire des succès, même limités, de manière à redonner confiance à l'ensemble de la classe ouvrière, démoralisée par le chômage et par la politique d'un gouvernement qui se dit de gauche.

C'est comme cela que nous pourrons préparer l'élargissement des luttes et leur généralisation dans une offensive unitaire, qui seule pourra vraiment faire reculer le patronat et le gouvernement à son service.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

PARIS
Vendredi
24 mars
à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5e
Métro : Maubert-Mutualité

LYON
avec Marie-Christine PERNIN
technicienne de
laboratoire aux HCL
Vendredi 7 avril
à 20 h 30
Mairie du 6e arrondissement
Salle Victor Hugo
33, rue Bossuet à Lyon 6e
Métro : Massena

«Cagnotte» fiscale, excédent de la Sécurité sociale

L'ÉTAT A DE L'ARGENT POUR AMÉLIORER LE SORT DE LA POPULATION

Finalement, après avoir évalué le montant de la «cagnotte» fiscale à 30 milliards de francs, une commission de l'Assemblée vient d'estimer à 50 milliards le surplus de recettes fiscales pour l'an 2000.

Cette cagnotte dans la cagnotte proviendrait d'une sous-estimation de la croissance qui atteindrait 3,5 % au lieu des 2,8 % annoncés lors du vote du budget.

Du coup, les propositions d'affectation se multiplient. Il est question notamment de baisser sensiblement la taxe d'habitation et de réviser à la baisse l'impôt sur les revenus. En revanche, la baisse du taux de la TVA – impôt qui frappe pourtant plus les pauvres que les riches et que Jospin s'était engagé à réduire – n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Dans le même ordre d'idées, l'INSEE vient d'annoncer que les comptes de la protection sociale sont sortis du rouge en 1999. Il ressort de cet ensemble incluant les recettes et les dépenses de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage un excédent de 14,6 milliards de francs, contre un déficit de 9,5 milliards en 1998 et de 35,7 milliards en 1997.

Le gouvernement, qui est habituellement prompt à mettre en avant les déficits pour justifier sa politique d'austérité, s'est jusqu'à présent abstenu de dire à quoi il va consacrer cet excédent qui devrait encore augmenter en 2000.

Pourtant, cet excédent des recettes sur les dépenses de la protection sociale ne résulte pas tant de la prétendue «embellie économique» que de la baisse régulière des prestations, du déremboursement de certains médicaments et de la réduction des enveloppes allouées au fonctionnement des hôpitaux.

Du coup, ce ne sont pas les revendications à satisfaire qui manquent : du relèvement des minima sociaux à l'amélioration des remboursements des frais médicaux, du relèvement des prestations au renforcement des moyens attribués aux hôpitaux.

Le problème est que jusqu'à présent, au lieu des besoins de la majorité de la population, le gouvernement a toujours privilégié les exonérations des cotisations patronales. Il est temps de l'obliger à changer de politique !

R. M.

Salaires des patrons

UN TRAIN (DE MILLIONS) PEUT EN CACHER UN AUTRE

Le 15 mars, le gouvernement devrait présenter un projet de loi censé établir la transparence sur les salaires des dirigeants d'entreprises. Cela explique, bien sûr, que le MEDEF (l'ex-CNPF) ait annoncé, il y a peu, avoir décidé de faire la lumière sur ce sujet. Il prenait juste les devants, sachant ce qui l'attendait.

La volonté des gros actionnaires

Mais il ne faudrait pas croire que le gouvernement Jospin ait le moins du monde forcé la main au patronat. Il n'y aurait même pas songé, tant il est à plat ventre devant le capital. En fait, la loi (si elle est votée) ne fera que s'adapter à ce qui se pratique déjà dans les milieux patronaux internationaux.

En effet, notamment dans le monde anglo-saxon, les actionnaires ont pris l'habitude d'exiger de leur personnel dirigeant qu'il publie ses revenus, afin de contrôler que ceux-ci sont bien en proportion des performances que les actionnaires-patrons exigent des «patrons»-employés. Avec l'internationalisation croissante du capital et du domaine d'activité des grosses sociétés, les entreprises françaises et leurs dirigeants auraient dû, de toute façon, s'aligner tôt ou tard sur cette norme.

Est-ce à dire que, avec le renfort de la loi, on saura bientôt tout sur ce que gagnent les patrons ? Sûrement pas. Car, si le président du MEDEF, le baron Seillière a affirmé «*Nous ne biaiserons pas*», il a en même temps refusé de communiquer ce qu'il gagnait. Certes, certains de ses pairs l'ont déjà fait. Mais, si les sommes annuelles annoncées sont faramineuses (souvent l'équivalent de ce qu'un ouvrier ou un employé gagne dans toute une vie... s'il ne perd pas son emploi), elles ne concernent que leur salaire de base. C'est d'ailleurs à convaincre le gouvernement (et cela ne devrait pas lui être trop difficile) de présenter une loi laissant des zones d'ombre en ce domaine que s'emploient le MEDEF et l'Association française des entreprises privées, présidée par Pineau-Valencienne.

De multiples et juteux à-côtés

En effet, le salaire des PDG et autres dirigeants d'entreprises n'est qu'une très faible part de ce qu'ils touchent réellement. S'y ajoute, par exemple, une part variable, fonction des objectifs fixés par les actionnaires. Cela peut aller de 30 à 200 % du salaire de base. Bien sûr, il y a aussi les fameuses stock-options, des actions à prix bradé que les grosses sociétés octroient à leurs dirigeants. A côté d'un salaire annuel de 3,8 millions de francs en 1998, le PDG d'Axa, Bébéar, aurait disposé de 15,4 millions d'intéressement et de 929 715 stock-options. La revue *Management* estimait, en octobre, son revenu annuel à 19,5 millions (cinq fois son salaire). Mais il est probable qu'elle était encore loin du compte, car *Le Nouvel Observateur*, à la même époque, évaluait, lui, à 1,6 milliard ce que vaudraient ses stock-options ! Ce n'est pas tout. Il y a les jetons de présence du fait de la participation à des conseils d'administration : 500 000 F pour Bébéar. Une misère comparé au reste. Et pas grand-chose au regard de ce qu'annonce le PDG du Crédit Lyonnais, Peyrelevade, qui siège dans neuf conseils d'administration hors son groupe et a déclaré à ce seul titre un million de francs l'an dernier.

Il y a, en outre, toute une série d'avantages annexes. Bébéar voit ainsi, comme d'autres, payer sa cotisation à un fonds de pension (et cela n'a rien à voir avec la retraite de la Sécurité sociale, ni avec celle d'une caisse complémentaire). Le logement de fonction, la domesticité, la voiture, le chauffeur, le jet privé, la prise en charge des frais de scolarité pour les enfants, de la couverture médicale de la famille, les notes de frais font partie du lot.

Il est un autre aspect de leurs rémunérations sur lequel les patrons préfèrent jeter un voile pudique, en tout cas, ils ne parlent jamais de ce qu'ils touchent dans les filiales de leur groupe à l'étranger. Sans parler du fait qu'avoir des bureaux à Paris, Londres et New York, etc., permet de se domicilier (à Londres, dans le cas de Pineau-Valencienne) là où les impôts sont les moins élevés. Le gain ainsi réalisé ne risque pas d'apparaître de sitôt dans les déclarations de revenus «non biaisées» que promettaient Seillière et... Pineau-Valencienne, il y a quelques semaines.

Loi ou pas sur les revenus patronaux, pour savoir où passe tout ce que les nantis volent au monde du travail, il n'y a qu'une solution : l'abolition du secret commercial et bancaire afin que les travailleurs puissent connaître ce que gagnent sur leur dos et celui de la collectivité tous ces parasites, les actionnaires et leurs employés patronaux de haut vol.

P.L.

Ces messieurs du Medef. Bientôt transparents ?

Gamma

Retraités et «licenciés» de grand luxe

«*Cet homme vaut-il 200 millions*» ? se demandait un hebdomadaire à propos de Philippe Jaffré, PDG d'Elf, parti avec un énorme paquet de stock-options et des avantages annexes (dont plusieurs années de salaire, ce qui serait la norme en pareil cas, selon la presse économique) après le rachat d'Elf par TotalFina. Remercié, il garde un joli magot : voiture de fonction, chauffeur, gardes du corps, logement somptueux au Palais Royal, bureau de standing près des Champs-Elysées où il a installé sa société de conseil en placements Stock-Option. Vu la clientèle qu'il vise, autant annoncer la couleur ! Car si ce «monsieur» refuse de chiffrer ce qu'il a empoché, il n'hésite pas à afficher le cynisme des gens de son monde, lui qui dispose de revenus équivalents à ce que toute une vie de travail n'aurait jamais permis de gagner aux salariés d'Elf qu'il voulait licencier lors de son dernier «plan social».

À quelques jours du 30e congrès du PCF

ON RÉNOVE AVEC DES CHEVAUX DE RETOUR

A l'approche du 30e congrès du PCF, Robert Hue souffle (un peu) le chaud et (beaucoup) le froid. Récemment, lors de son passage à l'émission *Le grand Jury* de RTL, il s'est montré offensif, lançant même l'idée d'un «printemps populaire», dont la gauche plurielle avait tout à gagner, y compris dans la perspective des prochaines échéances électorales.

Evoquant la fameuse cagnotte qui, dit-il, serait le fruit «*d'une croissance encore fragile*», manière de souligner son esprit de responsabilité (mais il oublie l'autre «cagnotte», celle des patrons qui, elle, n'est ni nouvelle, ni fragile), il parle du relèvement du SMIC, de la diminution des impôts, en particulier de la TVA et des taxes sur les carburants. Il se félicite de la promesse de création de 12 000 postes dans les hôpitaux sur trois ans, soit 4000 par an, en supposant que les promesses sont tenues, et qui doivent bien plus à l'action du personnel hospitalier qu'à celle des ministres communistes.

Il ose même une pique, qui vaut avertissement à l'égard de la majorité gouvernementale, dont les regards sont braqués vers l'horizon des prochaines échéances électorales. Celles-ci, explique le secrétaire national du PCF, se gagneront «*avec le peuple de la gauche plurielle et pas avec les électeurs de droite qui n'auront pas besoin d'une copie quand ils pourraient avoir l'original au gouvernement*». Sauf que «ce peuple de gauche» prend de plus en plus conscience que ses représentants pratiquent la politique de droite, qui suscite, sur le plan social, autant de mobilisations populaires, justifiées, que s'il avait affaire à «l'original». Hue multiplie donc ses avertissements à Jospin, qui n'en a cure, car ces suppliques, réitérées durant trois ans, sont sans aucun effet sur le gouvernement. D'autant qu'à chaque occasion, tel le vote du budget de la Sécurité sociale, les députés du PCF s'inclinent. Ne parlons même pas de ses ministres!

Voilà pour le chaud, disons le tiédasse.

Dans le même temps, les dirigeants du PCF montrent qu'ils n'ont pas l'intention d'interrompre la «mutation» de leur parti L'annonce que des personnalités «du monde associatif», tel Fodé Sylla, ex-dirigeant de SOS Racisme, ou comme Michel Deschamps, ex-secrétaire de la FSU, ralliés de dernière heure à la liste «Bouge l'Europe», et encore plus récents adhérents ou ré-adhérents du PCF seront sans doute membres de sa direction, en est l'un des derniers signes. Si Fodé Sylla, a un passé politique, c'est celui d'un suppôt de Mitterrand, dont l'association qu'il dirigea a généreusement reçu appuis et subventions. On parle aussi de la possibilité que Roland Castro siège, lui aussi, aux instances dirigeantes du PCF. Maoïste en 68, il s'est proclamé miterrandolâtre dans les années 80.

On ne sait pas si la notoriété de ces «personnalités» contribuera à beaucoup accroître l'audience du PCF. L'expérience de la liste «Bouge l'Europe» n'est guère probante à cet égard. Mais ce que l'on peut dire, c'est que cette démarche ostentatoire et publicitaire contribue à brouiller encore plus l'image du PCF pour le faire apparaître comme un parti comme les autres, un parti de notables et de personnalités, au détriment de celle du parti de lutte, s'appuyant sur son enracinement et son influence dans la classe ouvrière.

Ces personnalités, ou prétendues telles, qui utilisent le PCF pour y faire carrière, y gagneront peut être. Mais pas les militants qui, par leurs activités au quotidien, dans les quartiers et les entreprises, ont construit ce parti.

Jean-Pierre VIAL

LES MYSTÈRES DE PARIS (feuilleton)

Résumé des épisodes précédents: pendant qu'à gauche le combat à fleurets (de moins en moins) mouchetés oppose Lang et Delanoë, à droite c'est la franche empoignade entre les partisans de Tiberi, de Panafieu et de Séguin.

Le dernier épisode en date c'est la suspension de Tiberi de son poste de secrétaire fédéral RPR. Cette suspension fait suite à l'imbroglio sur le nombre réel des adhérents RPR à Paris. Tiberi voulait en effet que ce soit ceux-ci qui se prononcent pour désigner le candidat, espérant être ainsi désigné. Réponse de la bergère Alliot-Marie, nouvelle secrétaire générale du RPR, au berger: en vérifiant les listes, des «enquêteurs» ont découvert que 1 500 inscrits sur 12 200 officiellement à Paris, seraient bidon (décédés, n'habitant plus la capitale, ayant cessé de cotiser depuis des lustres, etc.).

Ciel, quel scandale! Et Tiberi, qui était forcément au courant, a laissé faire? Voilà enfin l'occasion de se débarrasser de lui en le démettant de ses fonctions de chef du RPR parisien, et en espérant qu'ensuite, sous l'opprobre, il ne pourrait plus prétendre être candidat à la mairie… ce qui est loin d'être acquis.

Les dirigeants nationaux du RPR n'ont pourtant jamais protesté quand il y a eu des électeurs fantômes, dans le passé, lors des élections municipales parisiennes. A l'époque cela les arrangeait. Alliot-Marie, ni qui que ce soit au RPR, n'a pas non plus protesté contre ces listes d'adhérents bidon lorsqu'elle s'est fait élire récemment par les militants du RPR. D'autre part les pratiques de Tiberi sont depuis fort longtemps un secret de polichinelle au RPR. Mais voilà, c'est d'un seul coup, à cet instant précis, que cette révélation est tombée du ciel! Vous avez dit bizarre?

Quant à Tiberi, il fait feu de tout bois. Il a contesté les irrégularités des listes: il y en aurait moins qu'on ne dit, et ce serait la faute au bogue de l'an 2000 (les adhérents des années 1980 et 1990 auraient disparu des fichiers!). Et surtout il a rappelé à qui voulait l'entendre qu'«*il est inimaginable qu'on cherche à éliminer un ami de Chirac*» et, enfonçant le clou, toujours en parlant de Chirac, «*il sait ce que j'ai fait pour lui*». Qu'est-ce que cela cache au juste? A quel déballage pourrait se livrer Tiberi s'il s'estimait lâché par Chirac? On le verra peut-être un jour…

Par ailleurs les membres de l'entourage de Tiberi sont parfois plus explicites que leur chef, si Tiberi était débarqué – et maintenant il l'est – dit l'un d'eux «*on s'acheminera tout droit vers des listes Pasqua-Tiberi*». Menace en l'air? En tout cas, en se maintenant même seul, et en constituant ses listes aux élections municipales, Tiberi aurait peut-être les moyens, non pas d'être élu, mais de faire capoter la tentative de Séguin… à moins qu'il ne préfère alors négocier son retrait.

On en est là, la situation est ouverte, et le spectacle continue…

A. V.

Logement social

LA MISÈRE PERSISTANTE

Le gouvernement ne faisant rien en faveur du logement social, et n'ayant absolument pas l'intention de modifier cette politique, il cherche au moins à en rejeter la responsabilité sur les municipalités les plus riches, qui évidemment en ont aussi leur part. Celles-ci, dans le cadre d'une loi générale, devraient réaliser au moins 20% de logements sociaux sur leur territoire, faute de quoi elles payeraient une taxe (1 000 F par an et par logement manquant).

Ce projet de loi, dite «*de solidarité et de renouvellement urbain*» laisse vingt ans aux communes pour se mettre en règle. D'ici là, les gouvernements et les lois auront bien le temps de changer! Mais même en admettant que cette loi soit adoptée et suivie d'effets, elle ne changera probablement pas grand-chose à l'insuffisance criante de ces logements.

A ce propos justement, la Fondation Abbé Pierre vient de publier son rapport annuel. Alors que le gouvernement se vante de sa croissance, de sa cagnotte, de son recul du chômage, et même de l'immobilier qui redémarre, on pourrait s'attendre à ce que cela soit suivi d'effets sur le plan du logement.

Eh bien, pas du tout! Selon cette Fondation «*si le chômage baisse, la précarité salariale et la paupérisation s'installent*». Et en particulier les «*salariés pauvres*» ont de plus en plus de difficultés à accéder à un logement ou à y rester.

Les raisons, on les connaît, elles n'ont pas changé depuis des années, elles ont même parfois empiré. Dans le secteur privé de l'immobilier, les promoteurs construisent pour un marché qui vise plutôt les classes moyennes, et qui rapporte, et donc pas pour les pauvres. Depuis quelques années les HLM font de plus en plus la même chose et préfèrent laisser des logements vides plutôt que de les louer à des travailleurs trop pauvres, c'est-à-dire en situation précaire. Elles exigent généralement un salaire régulier qui soit le triple voire le quadruple d'un loyer relativement élevé. On recherche les fonctionnaires, mais pour les précaires, et à plus forte raison les chômeurs, les RMIstes, il n'y a nulle part où se loger. Si par-dessus le marché les candidats locataires sont immigrés ou étrangers, leur situation est souvent sans issue, et ils doivent se contenter de taudis parfois insalubres.

Or les gouvernements successifs laissent se dégrader la situation. Ainsi, depuis 1993, le programme de PLA (prêts locatifs aidés) enregistre une baisse de 45% pour les logements sociaux. Et, alors que 80 000 PLA sont inscrits au budget, seulement 50 000 sont effectivement réalisés. En n'utilisant pas toutes les ressources pourtant budgetées le gouvernement se refuse consciemment et volontairement à aider le logement social. Il a bonne mine de réclamer que toutes les communes en construisent!

Rappelons que si bien entendu c'est l'ensemble du gouvernement qui porte la responsabilité de cet état de choses, Gayssot est aussi le ministre PCF du logement, en plus du transport.

Sans même parler des sans-abri, il y a selon la Fondation Abbé Pierre 2,3 millions de mal-logés, et, au delà, plus de 5 millions de personnes concernées par ce problème. Pour eux le bâtiment ne va pas.

Alors que reste-t-il comme solution, sinon la révolte, dans ce domaine comme dans les autres?

A. V.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

NOUS NE SOMMES PAS DES MOINEAUX NOUS VOULONS AUTRE CHOSE QUE DES MIETTES

La grève se renforce dans les lycées professionnels du pays et gagne des lycées généraux. Des manifestations massives d'instituteurs et de parents ont eu lieu à Nîmes, Rouen et Toulouse. Le 14 mars doit être une nouvelle journée de l'enseignement professionnel et des hospitaliers. Le 16 mars, une journée de l'ensemble de l'Education nationale et d'une grande partie de la fonction publique, enseignants et agents des impôts au premier rang.

Le mécontentement s'exprime un peu partout dans les services publics, contre le manque de moyens, le manque d'effectifs et la précarisation. Et en plus des échecs scolaires, on voit maintenant se multiplier les rackets, attaques à main armée. Jusqu'à cette malheureuse adolescente qui accouche à la sauvette dans les toilettes de son lycée de 2000 élèves ! N'en déplaise à Ségolène Royal, la faute n'en incombe pas aux enseignants qui crient depuis des années qu'ils ne sont pas assez nombreux, ni aux infirmières ou assistantes sociales qui sont quasi inexistantes. La faute en revient à ce gouvernement qui, comme les précédents, prend aux pauvres pour donner aux riches. D'où la « cagnotte » accumulée qui n'est pourtant que la partie visible de l'iceberg car le centuple est jeté par les fenêtres, chaque année, pour engraisser un patronat qui licencie les uns pour mieux surexploiter les autres.

Aux travailleurs et aux chômeurs, le gouvernement ne distribue que des miettes, pour désamorcer les coups de colère qui éclatent dans les services publics, et toujours en enlevant à Paul ce qu'il donne à Pierre. En enlevant aux enseignants du Val d'Oise ce qu'il donne à ceux de la Seine Saint-Denis, à tel hôpital ce qu'il donne au voisin. Encore que cette tactique, qui trouve son pendant dans les grèves tournantes organisées par les directions syndicales, qui laissent s'exprimer le mécontentement sans trop gêner le gouvernement, est en train de s'user. Comme disait un instituteur en colère interviewé à la télé : « *Il va y avoir du bordel dans ce pays* ».

Les grèves des services publics qui se multiplient à l'échelle nationale commencent à devenir un fait politique et une sacrée pierre dans le jardin de Jospin. Sans compter que la gauche plurielle est davantage préoccupée par de futurs déboires électoraux et leurs conséquences en postes et places pour ses politiciens qu'elle ne l'est par la détérioration de la vie quotidienne des classes populaires.

Et des mouvements ont lieu aussi dans le privé, pour des augmentations de salaires ou contre des licenciements, dans ces « World Companies » françaises ou étrangères, les Péchiney, Alstom, France Télécom dont les actions grimpent quand les effectifs baissent et que des travailleurs sont jetés à la rue ! Et ne parlons pas de leur super cagnotte !

Jospin et ses ministres ne sont donc pas à la fête. Jospin n'ose plus parler de sa réforme des retraites ! Sautter a remballé sa réforme des impôts ! Martine Aubry voudrait bien que les 10 milliards qu'elle a promis pour les hôpitaux (qui ne représentent pourtant que 2 % de ce qui est versé chaque année par l'assurance maladie aux hôpitaux publics) et les 10 000 emplois (qui ne sont pourtant que des embauches provisoires et précaires) suffisent à désamorcer le mouvement démarré depuis des semaines. Des directions syndicales l'y aident, à commencer par la CGT qui appelle à s'en accommoder. On verra quelle réponse donnera le personnel hospitalier ! Quant à Allègre, il est dans une mauvaise passe.

Pour arracher au gouvernement et au patronat davantage que des reculs partiels, il va falloir autre chose que des grèves qui se succèdent, se relaient, dans des secteurs appelés les uns après les autres, ou les uns séparés des autres, dans des cortèges à part, comme vont devoir manifester les enseignants et les agents des impôts dans la rue, à Paris, jeudi qui vient.

Il va falloir sérieusement envisager un mouvement d'ensemble.

Editorial des bulletins d'entreprise *L'Etincelle* du lundi 13 mars, édités par la fraction.

Le numéro 8 de *Convergences Révolutionnaires* (mars-avril 2000), édité par la fraction *l'Etincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution !* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Croissance et mondialisation : des raisons pour une reprise de l'offensive ouvrière* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur les réactions à l'application de la réduction du temps de travail à la mode Aubry, l'entente qui se dessine entre Medef, gouvernement et syndicats en vue de « refonder le social » ; un article sur le mouvement de protestation contre le gouvernement Haider en Autriche ainsi que sur la sale guerre pour l'exemple en Tchétchénie.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière*, fraction *l'Etincelle*.

Enseignement

UNE COLÈRE QUI TOUCHE TOUT L'ENSEIGNEMENT

Mardi 14 mars, la manifestation à Paris de Denfert-Rochereau au ministère a été une nouvelle fois un succès avec près de 10 000 manifestants de lycées professionnels en majorité, mais aussi de collèges et de lycées. La taille de cette manifestation encore plus grosse que celle du 6 mars, la multitude de banderoles d'établissements en grève et de slogans criés, chantés, ont bien montré que la mobilisation ne fait que se renforcer.

Toute la semaine à partir du lundi 6 mars, la grève reconductible a continué dans les lycées professionnels et les manifestations aussi. Il y avait encore 6000 manifestants dans la rue à Paris le mercredi 8 mars. Et les manifestations se sont succédé tous les jours suivants : en province, à Paris, dans les différents départements de banlieue. Il y avait encore 600 manifestants à Amiens le samedi 11 mars, plus de 1000 manifestants à Paris et à Toulouse le même jour, 5000 à Rouen, 25 000 à Nîmes venus de tout le Languedoc-Roussillon, parents enseignants ensemble.

La presse, la télévision, la radio, qui se faisaient peu l'écho de la colère des enseignants au départ, ont dû se mettre à en parler, d'une façon ou d'une autre, tous les jours.

La détermination est plus grande et le mouvement s'amplifie. La coordination nationale des lycées professionnels, lycées polyvalents, lycées et collèges qui s'est réunie le 11 mars à la Bourse du travail à Paris est aussi le reflet de ce renforcement. Plusieurs centaines d'enseignants enthousiastes venant de plus de 250 établissements, issus de 16 académies, Lyon, Aix-Marseille, Orléans-Tours, Lille, Amiens, Rouen, Nantes, Bordeaux, Rennes, Grenoble, Caen, Limoges, Paris, Créteil, Versailles ont appelé à l'extension et à la généralisation de la grève reconductible à tous les lycées professionnels, lycées, collèges et écoles du pays lundi 13 mars, « *à manifester dans tout le pays le 14 mars avec une assemblée générale à Paris et dans chaque région, à manifester massivement jeudi 16 mars avec toute l'Education nationale en plaçant les lycées professionnels en tête de manifestation, à manifester avec la province à Paris le mardi 21 mars et à une coordination nationale après la manifestation le même jour à Paris* ». Durant la réunion de cette coordination, tous les présents ont pu ainsi constater que la grève gagnait encore d'autres lycées professionnels, et qu'elle commençait à s'étendre aussi au-delà, dans les collèges et dans les lycées.

En effet, les raisons qui ont poussé les collègues des lycées professionnels à se mettre en grève, l'aggravation des conditions de travail, avec entre autres l'annualisation, la diminution dramatique des heures d'enseignements général et théorique pour les élèves (jusqu'à la moitié en BEP vente par exemple) pour faire des économies de postes, autrement dit le projet d'un enseignement au rabais, la précarité, toutes ces raisons touchent aussi les enseignants des lycées d'enseignement général et des collèges.

La manifestation du jeudi 16 mars s'annonçait comme un succès, pouvant marquer un nouveau développement du mouvement. Allègre et Jospin vont avoir de plus en plus de mal à faire la sourde oreille. Les manifestants ont en effet toujours de la voix et, en plus, ils sont de plus en plus nombreux !

Aline RETESSE

La manifestation des LP, le 11 mars à Paris.

AFP

Samedi 18 mars

MANIFESTATION NATIONALE DES SANS-PAPIERS

Le 18 mars, il y aura quatre ans que 314 Africains sans papiers, en se réfugiant à l'église Saint-Ambroise à Paris, commençaient la lutte pour la régularisation des sans-papiers.

Depuis cette date du 18 mars 1996, leurs organisations, soutenues par diverses associations, syndicats et groupes politiques, ont poursuivi ce combat. Aujourd'hui encore, face à l'attitude du gouvernement de la gauche plurielle qui n'a accepté qu'une régularisation partielle et le plus souvent provisoire, ils continuent à lutter pour :

– la régularisation de tous les sans-papiers

– l'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétention

– la libération de tous les sans-papiers emprisonnés pour défaut de papiers

– l'abrogation des lois Pasqua, Debré et Chevènement

– l'abolition de la double peine

Lutte Ouvrière se joint à leur appel à manifester ce jour-là.

À PARTIR DE 14 HEURES À PARIS DEVANT L'ÉGLISE SAINT-AMBROISE

LE MOUVEMENT DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS

• À Marseille et dans la région

Pour certains lycées professionnels de Marseille et du département, la grève a débuté le 3 février, soit il y a un mois, avec l'interruption des deux semaines de vacances. Mais les grévistes sont déterminés à continuer jusqu'au retrait des projets d'Allègre. Ils se sentent renforcés par l'entrée en lutte d'autres lycées professionnels dans d'autres académies. Aussi, même si, ici ou là, on cesse la grève un jour ou deux, c'est pour la reprendre ensuite et participer aux actions prévues.

Globalement, sur les 15 lycées professionnels de Marseille, 6 sont en grève reconduite sans interruption, à plus de 50%, les autres les rejoignent lors des deux ou trois journées d'action de chaque semaine. Ces jours-là on atteint les 80% de grévistes.

La coordination se réunit presque tous les jours, avec en moyenne 50 participants représentant 20 à 25 lycées de Marseille, Aix, Gardanne, Aubagne, Marignane, etc. On y discute âprement de tout ce qui peut développer le mouvement, le faire connaître, en faire connaître les raisons.

Les lycées professionnels du Vaucluse réunissent leur propre coordination en Avignon.

Un groupe est allé de nuit soutenir des grévistes occupant le siège du PS en Avignon. Successivement les lycées Mistral et Ampère à Marseille ont été occupés.

D'autres pensent que le plus important est de s'adresser au plus grand nombre de parents d'élèves, de faire connaître les causes de la grève le plus largement possible, d'aller discuter, de distribuer des tracts dans les rues les plus passantes. Tous sont d'accord pour les manifestations et pour continuer de circuler de lycée en lycée pour convaincre et entraîner ceux qui ne sont pas encore en grève. Et finalement tout se fait.

Dans certains lycées, des enseignants en grève assurent des heures de soutien scolaire. Des lettres ont été adressées aux parents d'élèves. A l'initiative des grévistes il y a eu des réunions avec eux dans la plupart des lycées. En général les parents sont solidaires même s'ils sont inquiets pour les examens.

Jeudi 9 mars à Marseille, c'était une manifestation qui se regroupait dans le hall où se tenait Métierama, une exposition destinée à montrer aux jeunes les différentes formations possibles. Les jeunes présents, amenés par leurs écoles, se joignirent d'enthousiasme à la manifestation.

Le vendredi, la coordination désignait quatre délégués pour participer à la coordination nationale à Paris.

Lundi matin 13 mars dans les lycées on préparait la manifestation du 14, et une nouvelle coordination se réunissait pour rendre compte de la réunion de Paris et préparer la semaine.

Enfin mardi 14, derrière la banderole de la coordination, ils étaient 2000 à défiler de l'inspection académique jusqu'au Vieux Port. Il y avait les banderoles de nombreux lycées venus de Vitrolles, Istres, de tout le département, de Marseille, mais aussi de Nice, de Toulon, de Sète, de Montpellier, d'Alès… Les pancartes disaient sur toutes les rimes qu'Allègre virait à l'aigre, et qu'Allègre- ment, tandis qu'à grand renfort de bidons, voire de tambours, les manifestants réclamaient sur tous les tons l'abrogation des décrets et la démission d'Allègre.

Un pique-nique au soleil sur le Vieux Port, même s'il perturbait quelque peu la circulation, permettait de reprendre des forces avant d'aller se réunir en assemblée générale pour mettre au point le programme de la semaine et en particulier la manifestation du jeudi 16.

• À Rouen

Dans la région rouennaise, un comité de lutte s'est constitué, qui regroupe environ 35 établissements, dont une vingtaine de lycées professionnels en grève tournante contre la réforme Allègre, et des enseignants de collège et d'école, auxquels se sont joins des parents d'élèves qui protestent contre des suppressions de postes et de classes.

Nombre de lycées professionnels n'accueillent plus les élèves, ce qui laisse toute disponibilité aux professeurs pour participer aux manifestations.

Partout, on peut constater que le mouvement est bien accueilli par une grande majorité de la population. Parmi les réflexions de sympathie que l'on peut entendre, celle-ci, pleine de bon sens : « *Si on paie des impôts, c'est tout de même pour que nos enfants en profitent dans l'éducation.* »

Samedi 11 mars, une manifestation importante, regroupant 6000 personnes dans Rouen, a fait monter d'un cran le moral des grévistes et des manifestants. Des banderoles de fabrications artisanales fleurissaient l'ensemble du cortège, tandis qu'une ribambelle d'enfants ajoutaient à l'animation. De nouvelles manifestations sont prévues.

• À Lyon et dans le Rhône

La semaine a été chaude dans les lycées professionnels du Rhône. Dès le 6 mars, jour de la rentrée scolaire de la zone, les professeurs votaient la grève dans sept établissements et le lendemain ils étaient 14. Plusieurs lycées ont voté la grève reconductible et le pourcentage de grévistes variait entre 20% et 100%.

L'assemblée générale des grévistes a décidé une manifestation pour le jeudi 9 mars, qui a réuni plus de mille personne dont une centaine d'élèves. L'ambiance y était dynamique, sous un soleil printanier. Cette manifestation a été de loin la plus importante depuis le début du mouvement : 32 lycées professionnels du Rhône sur 37 étaient présents et pour la suite il a été décidé de mobiliser les lycées qui n'étaient pas encore dans le mouvement.

Lundi 13 mars, une vingtaine d'établissements étaient en grève d'une façon ou d'une autre et la télévision est venue faire un reportage dans un lycée. Les grévistes sont aussi allés bloquer TEO, l'autoroute urbaine payante (qui, à l'époque de sa mise en place, avait provoqué de nombreuses protestations).

Mardi 14 mars, la manifestation a été un succès : 39 lycées étaient représentés et il y avait un millier de manifestants, autant sinon plus que le jeudi 9 mars…

Maintenant, tout le monde se prépare pour la grande manifestation de tout le personnel de l'Education nationale du jeudi 16 mars à Lyon.

La manifestation à Lyon le 9 mars.

• Dans le Nord-Pas-de-Calais

Dans la région lilloise, après une journée de grève bien suivie avant les vacances de février, la CGT organisait à la rentrée des congés une assemblée générale ouverte avec des responsables CFDT et FO qui rassemblait 60 profs de LP, représentant 20 établissements ainsi que quelques profs de lycée et collèges.

Quelques enseignants voulaient démarrer tout de suite mais la majorité préféra débrayer le lundi 6 mars et répondre à l'appel national de la CGT, de la CFDT, du SE-FEN appuyé localement par FO et SUD. Le mouvement fut très suivi avec souvent de 60 à 80% de grévistes. La manifestation de l'après-midi rassembla 400 profs dans un cortège dynamique. L'AG qui suivit la manifestation, à la bourse du travail, organisée par la CGT, la CFDT et FO, rassembla une grosse centaine de profs de LP et quelques-uns de lycées et de collèges qui avaient fait grève en soutien contre la flexibilité introduite par la réforme Allègre et contre les mesures de cartes scolaires dans l'académie du Nord-Pas-de-Calais (220 suppressions de postes dans le secondaire et 160 dans les écoles). De nombreux intervenants se prononcèrent pour la grève reconductible, seule capable de faire céder Allègre sur la réforme et les suppressions de postes. Un appel fut voté très majoritairement pour participer le jeudi à la grève et aux manifestations contre les suppressions de postes et rejoindre les instituteurs devant l'inspection académique.

Mardi 7 mars plusieurs AG d'établissements votèrent la grève reconductible et en profitèrent pour aller voir d'autres LP, collèges et lycées en recevant souvent un bon accueil et en les appelant à les rejoindre dans la grève.

Le lendemain 8 mars, le mouvement minoritaire se poursuivait avec AG et grève active. L'après-midi à la bourse du travail les participants à la troisième AG étaient sensiblement aussi nombreux mais on sentait moins de dynamisme chez les responsables syndicaux à la tribune.

La manifestation du lendemain jeudi 9 mars (appel national) rassembla 500 personnes, renforcées par la présence d'une petite centaine d'élèves. La jonction avec les 150 instituteurs et institutrices fut chaleureuse, aux cris de « *Tous ensemble* ». Le slogan « *Jospin, Allègre, Aubry* (candidate du PS à la mairie de Lille) *rendez nous la cagnotte* » fut très repris.

La quatrième AG, la première tenue dans un établissement, au lycée Sévigné de Tourcoing, rassembla toujours une grosse centaine de profs mais avec seulement une vingtaine d'établissements représentés. Un recensement des établissements faiblement mobilisés ou qui réclamaient de l'aide fut réalisé et des équipes pour les visiter furent organisées. Enfin, samedi 11 mars une dizaine de profs grévistes se rendirent à Paris à la Coordination des établissements en lutte.

Le lundi 13 mars, une dizaine d'établissements étaient en grève reconductible, d'autres ayant choisi la grève tournante. La moitié sans doute des 104 Lycées Professionnels de l'académie participent au mouvement. Les grévistes essaient d'entraîner les autres établissements, d'associer un maximum de collègues lors des temps forts avec le souci souvent de s'adresser aux parents. La reculade du ministre de l'Économie face aux grévistes des impôts est pour nous un encouragement. Le projet de manifestation nationale le 21 mars est bien accueilli.

Jospin et son ministre Allègre n'ont sans doute pas fini d'entendre parler des enseignants.

Dans un village de l'Hérault

LE MÉCONTENTEMENT DES PARENTS D'ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS

Des milliers de parents d'élèves et d'enseignants ont manifesté à Nîmes, le samedi 11 mars, venus des grandes villes mais aussi des petits villages essentiellement du Gard, de l'Hérault.

Ce mouvement touche les parents d'élèves et les enseignants qui participent aux assemblées générales, discutent, votent et restent quelquefois tard dans la soirée à discuter de l'école mais aussi du chômage et de la situation politique.

Un village de l'Hérault de 5 100 habitants, Cournon Terral, où l'école est occupée par les parents d'élèves, illustre bien une situation générale.

Dans cette école de près de 24 enseignants, il manque aujourd'hui 6 postes d'enseignants mais aussi d'infirmière et de psychologue. Les parents voudraient en avoir au moins trois rapidement mais ils se heurtent au refus du rectorat.

Vendredi 10 mars l'assemblée avait réuni 45 participants qui ont envisagé toutes les possibilités d'actions et cela jusque tard dans la nuit. Lundi 13 mars prés de 200 participants se sont réunis pour décider de l'occupation totale ou partielle de l'école.

Pour beaucoup cette mobilisation rejoint le mécontentement général et n'est pas étonnant qu'ils aient été une trentaine à manifester à Nîmes samedi dernier.

Espagne

LE TRIOMPHE DE LA DROITE... ET LES RESPONSABILITÉS DE LA GAUCHE

Trois faits ont marqué les élections législatives espagnoles du 12 mars : la baisse de la participation électorale, la large majorité obtenue par le parti de droite PP (Parti Populaire) dirigé par le Premier ministre sortant José Aznar, et le fort recul de la gauche, du parti socialiste PSOE comme de la coalition IU (Izquierda Unida – Gauche unie) dirigée par le PC.

L'échec du « programme commun »

Ces deux dernières forces se présentaient avec un programme commun de gouvernement pour le cas où la somme de leurs votes aurait donné la victoire à la gauche, ainsi qu'avec des candidatures communes pour l'élection du Sénat. Au Pays basque, un des autres points importants d'attention, on constate le relatif échec de l'appel à l'abstention promu par les indépendantistes d'Herri Batasuna, qui la présentaient comme le moyen de manifester la rupture des Basques d'avec l'Etat espagnol.

La participation s'est située autour de 70 % de l'électorat contre les 77 % des élections de 1996. L'augmentation de l'abstention a clairement profité au PP qui a réussi pour la première fois à rassembler, de façon massive, les votes de la droite. En revanche l'abstention a affecté lourdement l'électorat de gauche traditionnel.

Le PP obtient 44 % des voix et 182 sièges (38 % et 156 sièges en 1996) contre 34 % et 125 sièges pour le PSOE (37 % et 141 sièges en 1996). De son côté Izquierda Unida poursuit son écroulement électoral, passant de 10,54 % des voix en 1996 à 5,51 %, et de 21 sièges à 8. Pour la première fois aussi le pourcentage du PP dépasse le pourcentage total de la gauche. Cependant l'augmentation des voix du PP relativement à 1996 est seulement de 400 000 voix. Mais le PSOE, lui, perd deux millions de voix (20 % de son électorat) et IU plus d'un million (50 % de son électorat). Indépendamment de quelques transferts de voix des électeurs les plus modérés du PSOE vers le PP, ou de la conquête par le PP des voix de jeunes votant pour la première fois, il est évident que l'énorme perte de voix de la gauche correspond aux abstentions.

En tout cas, maintenant le PP a les mains libres pour gouverner, sans même avoir besoin de l'appoint des élus nationalistes catalans comme c'était le cas jusqu'à présent.

Si, avec les candidatures communes au Sénat, le PSOE et IU pensaient augmenter leur nombre d'élus au Sénat, le résultat est tout à fait contraire. Le PSOE descend de 81 sénateurs en 1996 à 62 aujourd'hui, et IU reste comme elle était, c'est-à-dire sans aucun élu, alors que le PP obtient, au Sénat aussi, la majorité absolue.

Au Pays basque, l'appel à l'abstention d'Herri Batasuna (HB) n'a pas rencontré l'écho espéré par les indépendantistes. La participation a été de 64 %, pas très loin de la moyenne nationale, et inférieure de 7 % seulement au taux de 1996, échec d'autant plus notable qu'HB avait alors recueilli 12,28 % des voix. Cela paraît refléter la réprobation d'un secteur important de la population envers les actions terroristes d'ETA, dont HB est le bras politique. Mais les principaux bénéficiaires de la polarisation pour ou contre le nationalisme que connaît le Pays basque, aggravée par les récents attentats d'ETA et la propagande nationaliste espagnole du PP, ont été la droite nationaliste du PNV (Parti Nationaliste Basque) qui a attiré une partie de l'électorat d'Herri Batasuna qui ne s'est pas abstenue, se renforçant comme première force nationaliste, et le Parti Populaire qui progresse au Pays basque, obtenant autant de députés que le PNV et presque autant de voix.

Les responsabilités de la gauche

A peine connus les résultats, les dirigeants du PSOE et d'IU affirmaient que le pacte entre leurs deux partis n'avait pas permis de mobiliser l'électorat de gauche, parlaient de démobilisation sociale et le principal candidat d'IU, Frutos, parlait d'une « *consolidation conservatrice en Espagne* » dont les causes profondes resteraient à analyser.

Mais la forte abstention à gauche, la désaffection qu'elle reflète de la part de larges secteurs populaires, est la conséquence directe de la politique menée en Espagne par la gauche, en particulier le PSOE. Son énorme perte de voix n'indique rien d'autre que le fort mécontentement des travailleurs envers un parti qui, quand il a été au pouvoir, a frappé durement les travailleurs et mené une politique ouvertement en faveur des patrons, à peine différente de celle que mène aujourd'hui le PP. Comment le PSOE peut-il oser parler de démobilisation sociale, de tournant conservateur dans la société, alors que c'est précisément lui qui par sa politique a ouvert la voie au Parti Populaire, lui qui pendant des années a expliqué aux travailleurs que la seule politique possible était d'accepter des sacrifices, d'augmenter les profits patronaux et de privatiser, tout cela au nom de la gauche ?

Il est clair que le pacte PSOE-IU n'a pas créé d'illusion parmi les travailleurs. Son programme plein de modération se situait dans la ligne de la politique suivie ces dernières années, respectueuse des intérêts des patrons et bien loin des intérêts réels de la population.

Pour les dirigeants d'IU ce pacte pourrait comporter la possibilité de maintenir sa participation aux institutions, à l'abri du PSOE. Mais pour nombre de ses militants, en particulier ceux du PC espagnol, et de son électorat, il est apparu pour ce qu'il était : une renonciation même à vouloir se situer, ne serait-ce qu'en paroles, à la gauche du PSOE. Pour un large secteur, appuyer IU dans ces conditions signifiait voter indirectement pour le PSOE, appuyer une politique qui se différenciait bien peu de celle de la droite. Cette politique d'IU n'est jamais que l'aboutissement d'une politique éloignée des positions de classe et de défense des intérêts collectifs de la classe ouvrière, et au contraire centrée sur le jeu électoral et l'objectif de devenir un parti de gouvernement.

Le secrétaire général du PSOE Joaquin Almunia, a présenté sa démission et les dirigeants socialistes parlent d'impulser une rénovation au sein du parti, dont il est probable qu'elle se traduira par une lutte des différents clans du PSOE pour le contrôle de celui-ci. Quant à IU, la question de la succession de son dirigeant Julio Anguita se pose maintenant, sur fond de déroute électorale, mais les premières déclarations de ses dirigeants ne mettent nullement en cause la politique suiviste à l'égard du PSOE.

Aujourd'hui comme hier, les travailleurs espagnols ne peuvent rien espérer de ces partis de gauche dont la politique a conduit à la situation actuelle et au triomphe de la droite. Ils doivent retrouver confiance en leurs propres forces et dans les méthodes de lutte de la classe ouvrière, dans les entreprises et dans la rue, pour faire reculer le patronat et son gouvernement, aujourd'hui de droite.

B.S.

Ukraine

LA CATASTROPHE MINIÈRE : UN ASSASSINAT COLLECTIF

Samedi 11 mars, un coup de grisou dans une mine de l'est de l'Ukraine a provoqué la mort de 80 mineurs. C'est le plus grave accident survenu dans cette république depuis vingt ans ; un accident révélateur de la catastrophe sociale que connaît le pays.

En avril 1998, soixante-trois mineurs avaient été tués à Donetsk. En décembre 1997, des grèves avaient éclaté, provoquées par le non-versement des salaires mais aussi par le manque de sécurité dans les mines. Cette année-là, 260 mineurs perdaient la vie, 340 en 1996, soit presque un par jour.

Dans les mines où l'entretien et la sécurité sont laissés à l'abandon, il n'est pas rare que des galeries s'effondrent faute de moyens pour les étayer. Les systèmes d'extraction d'air et de gaz fonctionnent mal, provoquant souvent la mort par étouffement et asphyxie. Certes, le métier est dangereux et les coups de grisou ne pardonnent pas mais, depuis le temps qu'on en connaît les dangers, on sait se prémunir. Seulement, en Ukraine, les moyens manquent, pillés qu'ils sont par une bureaucratie avide de profits.

Et il faut tout le cynisme du ministre du Pétrole et de l'Energie pour déclarer qu'il y a eu « *irresponsabilité de la part des travailleurs et de leur direction* », amalgamant ainsi les travailleurs aux dirigeants pour dédouaner ceux-ci.

L'Ukraine compte 600 000 mineurs répartis dans 210 mines. Ils y travaillent dans des conditions plus que déplorables. Les fonds pour assurer la sécurité se sont envolés, pour ne pas dire qu'ils ont été volés – tout comme les salaires impayés d'ailleurs – par les directions minières et les bureaucrates des ministères qui vivent avec la sueur et parfois la peau des mineurs. Car si les salaires sont impayés et si les investissements font défaut, le charbon, lui, est bien extrait et vendu. Et comme partout dans les républiques de l'ex-URSS, rien ou presque rien des richesses produites par les ouvriers ne leur revient. Aux travailleurs les maigres salaires amputés et vite dévalués ; aux bureaucrates les devises étrangères qu'ils accumulent sur leurs comptes à l'étranger.

Depuis l'effondrement de l'URSS, une grande partie de l'économie ukrainienne, dont les mines, reste étatisée, plus encore qu'en Russie. La bureaucratie ukrainienne a même gagné en importance numérique, et tout ce que les bureaucrates volent, détournent, a des conséquences sociales dramatiques conduisant à la paupérisation des travailleurs, à la clochardisation de pans entiers de l'économie et aux catastrophes comme celle que viennent de vivre les mineurs d'Ukraine.

G. L.

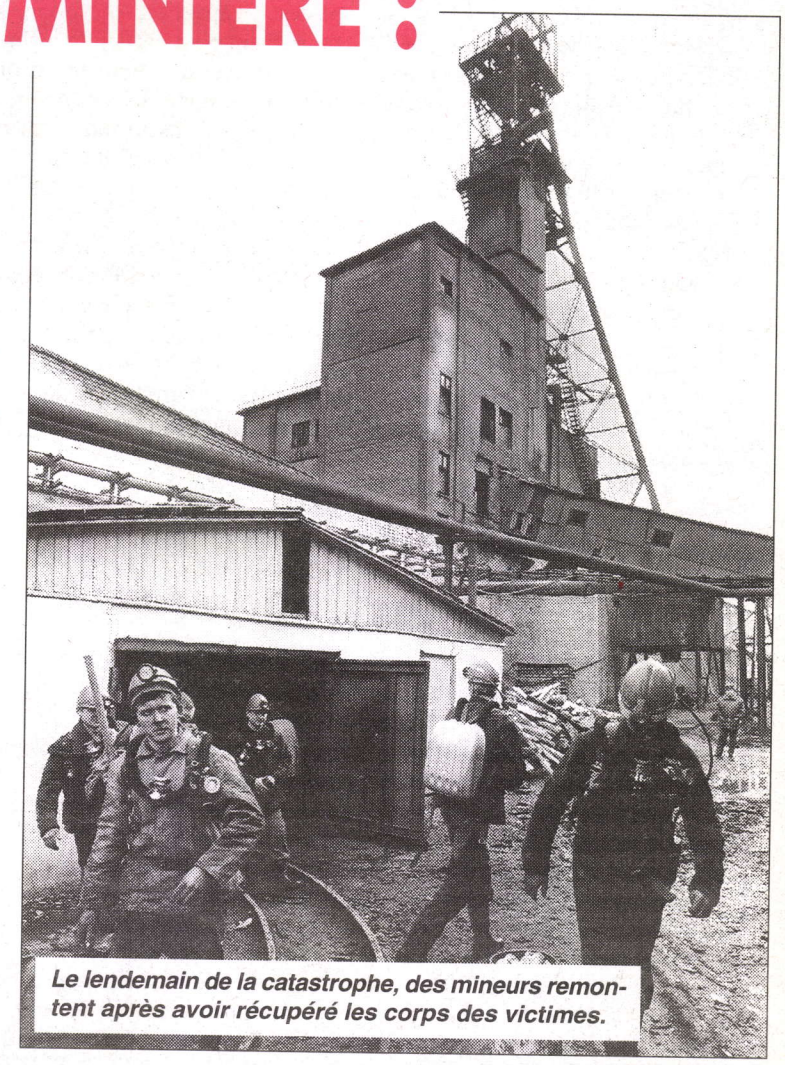

AFP

Le lendemain de la catastrophe, des mineurs remontent après avoir récupéré les corps des victimes.

Mozambique

LA RESPONSABILITÉ DES SAUVETEURS D'AUJOURD'HUI

Lorsque l'Afrique du Sud faisait bombarder le Mozambique : victimes dans une fabrique de la banlieue de Maputo.

AFP

Les inondations et le cyclone qui ont ravagé le centre et le sud du Mozambique, les plus fortes depuis cinquante ans, ont fait sans doute des milliers de morts. Un million de personnes ont été affectées par le désastre, et un quart de million sont abritées dans des camps de fortune. Après le déluge, ce sont les épidémies qui arrivent : en pataugeant dans une boue fétide, les victimes attrapent paludisme et choléra.

L'aide internationale s'organise lentement et parcimonieusement. L'Afrique du Sud, le grand pays industriel voisin, a fourni dès le départ… une demi-douzaine d'hélicoptères, seuls moyens de sauvetage de centaines de milliers de personnes au moment où le pays était recouvert par les eaux. Autant dire que c'était absolument dérisoire. Et dans un premier temps les autres pays, plus lointains il est vrai, ont fourni encore moins.

L'armée sud-africaine n'aurait-elle que six hélicoptères ? Et la France, dont un « département », l'île de la Réunion, n'est pas très éloigné (2 000 km) ne dispose-t-elle pas là-bas d'hélicoptères ?

Tout ceci permet de mesurer à quel point les grandes puissances ont « laissé tomber » le Mozambique, en dépit des images d'aide alimentaire et médicale que montrent les télévisions.

Mais la responsabilité des grandes puissances va beaucoup plus loin. Le Mozambique a été d'abord l'une des premières colonies d'une nation européenne, le Portugal, dès les XVI-XVII[e] siècles. Dès 1645 le trafic d'esclaves a commencé, en direction du Brésil, autre colonie portugaise à l'époque. Rien que dans la période 1800-1842, on estime que 400 000 esclaves ont été déportés vers le Brésil ! Le pays a été vidé de ses forces vives. Tout développement a été entravé.

La guerre pour la libération du Mozambique, qui a commencé en 1964, a duré jusqu'à l'indépendance, en 1975. Dix ans de guerre coloniale ont ravagé ce pays, déjà misérable. L'indépendance allait-elle enfin permettre de le relever ? Pas du tout. Le parti au pouvoir, le Frelimo, nationaliste radical, qualifié souvent à l'époque de « marxiste », soutenait l'ANC sud-africaine qui luttait, elle, contre l'Apartheid dans son pays, en acceptant de servir de refuge à ses combattants. Mais l'Afrique du Sud, qui redoutait que l'indépendance des colonies portugaises ne fasse tache d'huile, était en guerre non déclarée avec le Frelimo.

Le Frelimo ayant procédé à quelques nationalisations, l'Afrique du Sud est alors parvenue à susciter un mouvement armé concurrent du Frelimo, le Renamo. L'Afrique du Sud a parallèlement lancé en 1981 et 1983 des raids aériens contre le Mozambique, sous prétexte de détruire des bases de l'ANC. Pour cela l'effort de l'Afrique du Sud dépassait largement les six malheureux hélicoptères d'aujourd'hui !

Ce qu'on appelle la « guerre civile » a duré au Mozambique jusqu'en 1992-1993, et s'est achevée quelque temps après que l'Apartheid eut officiellement pris fin en Afrique du Sud. Ces dix-sept ans de guerre civile ont ravagé le pays. Les massacres ont fait peut-être 900 000 tués. Sans compter les innombrables blessés et ceux qui maintenant encore sautent sur les mines antipersonnel enterrées à foison. Maintenant ces mines, dont on avait à peu près repéré les emplacements, viennent d'être déplacées par les rivières en crue, et on ne sait plus où elles se trouvent…

Les grandes puissances ont bien sûr condamné (tardivement) l'Apartheid, et même exercé quelques pressions sur l'Afrique du Sud, mais avec douceur : les affaires n'ont jamais cessé entre bourgeoisies européennes, des USA ou du Japon et celle d'Afrique du Sud. Et ces mêmes grandes puissances ont ainsi laissé s'accomplir d'abominables massacres et destructions au Mozambique.

Alors aujourd'hui le Mozambique est l'un des pays les plus misérables du monde. Son produit national brut par habitant est de l'ordre de 120-150 dollars par an, soit 2 à 2,50 francs par jour ! Evidemment ce chiffre n'a pas grand sens, mais il donne une idée du dénuement extrême de la population. Le Mozambique n'a rien, pas d'hélicoptères, et à peine de quoi manger quand les conditions climatiques sont bonnes, et par-desus le marché sa dette extérieure est énorme ! C'est pourtant un pays qui regorge de richesses potentielles, agricoles, minières et énergétiques.

Oui mais voilà, il y a bien pire que les inondations, il y a les impérialistes qui ont saigné un petit peuple sans jamais lui laisser la possibilité de s'en remettre.

André VICTOR

Ile de la Réunion

UN OU DEUX DÉPARTEMENTS, QUEL INTÉRÊT POUR LES TRAVAILLEURS ?

Le 1[er] janvier 2001 au plus tard, et si d'ici là le Conseil constitutionnel donne son accord, la Réunion aura deux départements.

Autant l'annonce faite par Queyranne, le ministre des DOM, d'une exonération des cotisations patronales pour un montant de 3,5 milliards a été saluée unanimement par la droite, la gauche réformiste et le patronat, autant le non-alignement du RMI sur celui de la métropole n'a provoqué aucun « raidissement identitaire », y compris de la part d'une gauche censée être plus proche des aspirations populaires ; autant l'annonce par le même Queyranne de la création d'un second département a provoqué les foudres de la droite, à laquelle se sont joints les Verts, plusieurs « comités de chômeurs », et plus récemment la majorité du PS qui, tout en acceptant le principe de la bi-départementalisation, en critique le découpage.

Pour l'heure, la plupart de ces opposants ont réussi ce qu'ils se sont toujours refusés à faire contre le chômage, à savoir : mobiliser au coude à coude (avec les principaux dirigeants de la droite) plusieurs centaines de personnes dans les rues de la capitale, au nom de la sempiternelle « *unité menacée des Réunionnais* ». Une autre manifestation est prévue le 15 mars, toujours à Saint-Denis. Depuis bien longtemps donc, l'île n'avait pas connu une telle agitation.

La droite, qui sur le plan social a bien du mal à se distinguer de la gauche, tant cette dernière est à plat ventre devant les exigences patronales, a trouvé dans le projet de bi-départementalisation l'occasion de se réapproprier, au moins pour un temps, le devant de la scène. Et dès lors, elle ne cesse de multiplier les déclarations catastrophées où se mêlent la défense du patriotisme insulaire et la priorité qui devrait être accordée à la résorption du chômage.

De la part d'une droite qui a gouverné la Réunion d'une main de fer pendant des décennies, de tels propos laissent pantois. Faut-il rappeler à certains, qui visiblement ont la mémoire courte, qu'au temps de « papa Debré » le SMIC réunionnais était inférieur d'environ 30 % au SMIC national ? Que les allocations familiales étaient amputées aussi de 30 %, sous le prétexte qu'il fallait construire des cantines scolaires ?

Mais maintenant, c'est la gauche qui est aux affaires et le peu de mesures qu'elle fait mine de prendre en faveur des plus déshérités sont dérisoires au regard des richesses disponibles. La gauche arrose les patrons de milliards d'aides et de subventions, fermant les yeux sur les entreprises, y compris largement bénéficiaires, qui licencient.

Bien évidemment, ce n'est pas cette politique que la droite reproche à la gauche car son programme, c'est plus de déréglementations en faveur du patronat, moins de protections pour les chômeurs, moins de Sécurité sociale, moins d'investissements sociaux, la remise en cause des minima dont le SMIC…

Le seul problème pour la droite, c'est que la gauche est au gouvernement, qu'à la Réunion elle dirige la Région, a quatre députés sur cinq… et applique le programme de la droite. Alors, que reste-t-il à cette pauvre droite, sinon à se jeter sur le projet de bi-départementalisation qui, dit-elle sur tous les tons, va briser « *l'unité des Réunionnais* ».

« *L'unité des Réunionnais !* » Mais à quel travailleur conscient fera-t-on croire que ses intérêts se confondent avec ceux de son patron qui lui refuse une augmentation de salaire et qui, pour cet « affront », le met à la porte ? A-t-on déjà vu un patron prendre sur ses profits ou sa richesse personnelle pour sauver des emplois ? Alors, de quelle unité entre Réunionnais la droite veut-elle parler ? De celle entre les milliardaires de l'île et les 120 000 chômeurs ? Qui peut être dupe ?

Bien sûr, la gauche a ses propres visées avec le découpage de l'île en deux départements. Elle espère peut-être gagner ainsi quelques places de notables supplémentaires. En tout cas, rien dans les arguments qu'elle avance ne concerne les travailleurs. Et d'ailleurs, pour que les choses soient bien claires, Queyranne a tenu à préciser que la « *bi-départementalisation ne vaincra pas le chômage et ne créera pas d'emplois.* ».

Mono-département ou bi-départementalisation, assemblée unique ou existence de deux assemblées, ce n'est de toute façon pas là que se décide le sort des travailleurs et des chômeurs.

Et dans cette affaire, ils n'ont pas à prendre parti, ni pour un camp ni pour l'autre. La rivalité institutionnelle entre la droite et la gauche, sujettes d'ailleurs à bien des retournements, leur sert surtout à masquer leurs vrais choix sociaux, qui les conduisent tous à n'être que les serviteurs des nantis.

La grève aux impôts

UNE LUTTE LÉGITIME

Manifestation à Paris le 9 mars

AFP

Peu avant le 16 mars, date à laquelle les agents des impôts étaient appelés à nouveau par les syndicats à intensifier la grève et à manifester, le ministre de l'Economie, Sautter, avait annoncé que le «*contrat d'objectifs et de moyens*» qui prévoyait des suppressions d'emplois serait «*suspendu*» pour 2001 et 2002. «*J'ai sous-estimé les inquiétudes des agents*», a déclaré le ministre, qui s'est souvenu tout à coup de son attachement au service public, de sa volonté de l'améliorer, notamment au service des «*moins favorisés*», reconnaissant implicitement que le plan proposé allait dans l'autre sens. Il a déclaré que le rapport des deux hauts fonctionnaires sur lequel s'appuyait le gouvernement «*appartient au passé*». C'est donc un premier recul du gouvernement, même s'il s'est refusé, dans les jours suivants, à parler de «*retrait*» de son projet, laissant entendre aux syndicats – qui se sont sentis floués ou ont fait semblant de l'être – qu'il chercherait leur appui pour le remettre sur le tapis prochainement.

A l'origine du mouvement des agents du fisc, un rapport commandé par le gouvernement affirme que faire entrer les impôts dans les caisses de l'Etat coûte plus cher en France que dans d'autres pays européens, d'où la recherche d'une diminution des coûts par une «*rationalisation*». Air connu. Il est question d'un nouveau découpage entre la Direction générale des impôts et la Comptabilité publique, qui doit déboucher sur la création d'hôtels des impôts distincts pour les particuliers et pour les entreprises. A la faveur de cette réorganisation et d'une modernisation des services, le gouvernement compte réduire les quelque 160000 emplois existants en ne remplaçant pas des départs en retraite alors que deux salariés des impôts sur cinq doivent partir d'ici à 2007.

La diminution des effectifs se traduirait également par la fermeture de centres des impôts dans des petites villes, dont certaines souffrent déjà de la suppression de services publics comme l'hôpital, sous prétexte, là encore, de «*rationalisation*» dans le cadre d'un schéma régional.

Que la perception des impôts ne soit pas des plus efficaces, c'est l'évidence même, mais pour bien d'autres raisons que celles invoquées officiellement. Seuls les revenus imposables des salariés sont transparents, au point d'ailleurs qu'un prélèvement à la source puisse être envisagé sans soulever de difficultés techniques majeures. Entre la TVA, la taxe sur les carburants et l'impôt sur le revenu, la machine à ponctionner ceux qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts fonctionne sans faille. A l'autre extrémité de l'échelle sociale au contraire, tout le système est organisé pour multiplier les possibilités d'évasion fiscale.

Pour prélever ce qui est nécessaire sur les hauts revenus et, à la source, sur les bénéfices eux-mêmes, il faudrait que les travailleurs contrôlent la comptabilité des entreprises et de leurs dirigeants. Ainsi l'argent public rentrerait beaucoup mieux, et de façon bien plus avantageuse du point de vue des intérêts de la société.

Avec un tamis installé là où l'argent coule à flot, les impôts pourraient être réellement utiles, à condition qu'ils soient exclusivement consacrés aux hôpitaux, à l'enseignement, à la voirie, aux transports en commun, à la construction de logements et à tous les autres services utiles à la population, organisés localement ou sur un échelle plus vaste. Or actuellement, une grande partie de l'argent des impôts est reversée au grand patronat, sans compter ce qui est versé en cadeau aux banques comme intérêts sur la dette de l'Etat.

Mais la seule chose qu'ait envisagée le gouvernement, c'est de réduire les effectifs des agents des impôts pour réaliser des économies sur le dos des salariés comme il le fait dans d'autres secteurs ! Les agents des impôts ont bien raison de ne pas se laisser faire.

J. S.

Caisse d'épargne "Écureuil" Ile-de-France-Paris

UNE GRÈVE ÉCLAIR

Mardi 7 mars, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CFTC-Syndicat Unifié, le personnel de la Caisse d'épargne Ile-de-France-Paris (3000 salariés) faisait grève massivement pour de meilleures conditions de travail passant notamment par une embauche importante, une prime de 5000 F pour compenser l'érosion du pouvoir d'achat (aucune augmentation générale de salaire depuis deux ans et baisse de 50% de l'intéressement prévue pour 2000), une réduction significative du temps de travail (nous sommes déjà à 36 heures hebdomadaires).

La grève a été suivie par 70% du personnel. La première assemblée générale des grévistes s'est tenue le mardi 7 dans les locaux du siège, occupés par des militants syndicaux. La grève fut reconduite pour le lendemain par les 400 grévistes présents.

La direction saisissait le tribunal de grande instance en référé pour le jour même, espérant obtenir l'expulsion des grévistes. Mais la justice réserve parfois des surprises : la présidente du tribunal autorisa l'occupation par les grévistes de 8 heures à 19 heures, assortie de l'obligation pour le patron d'ouvrir les négociations, et de la désignation d'un médiateur.

Le lendemain se déroula un simulacre de négociation. Le patron n'avançait rien d'autre que des «mesurettes» déjà décidées bien avant la grève.

Pendant les quatre jours qui ont suivi, plusieurs centaines de personnes ont occupé l'entreprise pendant les heures autorisées, et des salariés ont pu assister aux réunions habituellement réservées aux délégués. Les participants ont ainsi pu découvrir, un peu effarés, le visage d'un patron refusant de négocier, arrogant, hautain, méprisant et provocateur, ce qui lui valut d'être copieusement chahuté !

Suite au mouvement et après intervention du «médiateur», le samedi soir 11 mars, la direction accordait :

– une prime forfaitaire de 4000 F ;

– 50 nouveaux recrutements immédiats en CDD susceptibles d'être transformés en CDI ;

– prêt gratuit d'un mois et demi de salaire remboursable sur cinq ans ;

– ouverture des négociations sur la réduction du temps de travail en octobre prochain ;

– paiement de deux jours de grève (mardi et samedi).

A l'annonce de ces résultats, obtenus après une grève relativement courte, la centaine de grévistes encore présents ce samedi soir a décidé la reprise du travail avec le sentiment d'avoir gagné. Tous ont conscience que le patron, avec son action en justice qui a mal tourné pour lui, a subi une sacrée déculottée. Et puis avec le paiement des deux jours de grève et de la prime de 4000 F, nos capacités financières sortent intactes de ce conflit. On s'est donc donné rendez-vous à la rentrée, pour réclamer cette fois-ci une réduction du temps de travail, sans annualisation ni flexibilité !

Hôtel des finances Créteil

LA LUTTE CONTINUE

A l'hôtel des finances de Créteil, suite à une semaine de grève fin janvier, nous avions repris le travail avec l'intention de nous mobiliser en nous appuyant sur les nouvelles journées d'action. Après le succès de la manifestation nationale des agents de finances à Bercy le 3 février, les syndicats programmaient un nouveau temps fort… pour le 16 mars. Heureusement, les agents des impôts n'ont pas attendu cette date pour entrer dans l'action. Le jeudi 9 mars, les entrées de l'hôtel des finances de Créteil ont été bloquées. Cependant c'est sans consulter les agents de Créteil, et en particulier les 300 agents du Trésor Public, que l'action de blocages des portes a été organisée par le SNUI (syndicat des impôts lié à SUD et qui ne syndique que des travailleurs des impôts). Du coup beaucoup d'agents sont rentrés chez eux et le lendemain 80% des agents se sont déclarés non-grévistes. Malgré tout cela, toute la journée du 9 mars plus de 200 personnes sont restées sur le parvis devant l'entrée, chantant et dansant. Des délégations du CHU Mondor et de La Poste de Créteil, eux aussi en mouvement, sont venus nous rendre visite, et nous leur avons rendu la pareille. L'échange a été bien accueilli par les travailleurs dans les deux sens. Le lendemain le SNUI a enlevé les chaînes mais le mouvement ne s'est pas arrêté pour autant.

A une vingtaine, nous avions décidé de nous retrouver le lendemain à 6 heures, à l'embauche des informaticiens. La direction, craignant un nouveau blocage de l'entrée, a commencé par refuser d'ouvrir la grille. Comme nous déclarions que la direction lock-outait et affirmions que nous voulions simplement rentrer travailler, la direction a fini par ouvrir. Mal lui en a pris car nous avons immédiatement envahi le centre informatique et bloqué du coup les ordinateurs de toute la région. Un piquet de grève a été décidé et mis en place immédiatement.

Dans tous les postes, les écrans ne fonctionnant pas, les agents appelaient pour savoir ce qui se passait et après nos explications envoyaient des délégations au piquet de grève. Puis nous avons décidé en assemblée générale à 13 heures de bloquer le centre informatique en nous relayant par tournée au piquet de grève, ce qui a continué les jours suivants.

Chaque jour, la décision est reconduite en assemblée générale de grévistes par une centaine de salariés. Un grand nombre de travailleurs tournent, alternant jours de grève et jours où ils se déclarent au travail mais n'oublient pas de passer au piquet et aux nouvelles. Le piquet est un centre de discussions permanentes autour de la tasse de café. On y a comenté le premier recul de Sautter annonçant qu'il retirait son plan puis sa nouvelle annonce selon laquelle il le rétablissait à la demande de Jospin, enfin l'annonce de la rupture des négociations par les syndicats.

L'ambiance est bonne. Bien que tous les agents ne soient pas en grève, les travailleurs de Créteil ont le moral et se sentent encore pleins d'énergie pour faire céder le gouvernement.

Alstom

IMPOSONS L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS

Manifestation devant l'usine Alstom de Lys-lez-Lannoy dans le Nord.

AFP

Après Michelin et Moulinex, pour ne citer que les grosses entreprises qui annoncent des suppressions d'emplois dans la période qui vient, la branche du trust Alstom qui fabrique des turbines et qui vient de s'associer avec ABB, trust helvético-suédois, a mis dans la corbeille de mariage l'annonce de 10 000 suppressions d'emplois sur l'ensemble du groupe, dont 1 500 dans ses entreprises situées en France. Et cette sinistre liste de plans sociaux dans des entreprises qui croulent littéralement sous les profits, et qui s'en glorifient, est loin d'être close, si on laisse faire.

Mais l'Alstom, ça n'est pas seulement la fabrication de turbines, c'est aussi le ferroviaire où se fabrique entre autres le TGV, une branche florissante s'il en est et où pourtant la direction vient d'annoncer, comme nous le signalent nos camarades de Belfort, la suppression de 250 à 300 emplois. C'est aussi les Chantiers de l'Atlantique, qui se flattent de crouler sous les commandes (12 bateaux, auxquels va s'ajouter le paquebot du siècle, dont on nous a montré les rutilantes maquettes sous tous les angles). On ne peut pas dire qu'Alstom, au-dessus de laquelle on trouve le trust Alcatel, en soit à crier au secours.

Les suppressions d'emplois ne sont jamais justifiables, car dans cette société d'immenses fortunes existent, accaparées par une minorité de profiteurs. Mais à l'Alstom, c'est encore plus aveuglant.

Les « pleureuses » professionnelles y vont de leurs protestation. En premier lieu Chevènement, membre du gouvernement et accessoirement élu de Belfort, qui considère que l'attitude d'Alstom-ABB est « *inacceptable* »... pour Belfort. Sauf que cet « *inacceptable* », il l'a accepté jusqu'à présent, en laissant faire les suppressions d'emplois précédentes, et le démantèlement de l'entreprise. Ce brave homme ne voudrait pas que son fauteuil de notable soit balayé en même temps que les mille nouveaux postes supprimés à Belfort. Du coup notre élu s'agite. Il nous annonce, fringant, qu'il a dit deux mots à Jospin et deux autres à Christian Pierret, le ministre de l'Industrie, qui a déclaré qu'ABB-Alstom Power « *ne peut pas s'exonérer de ses responsabilités* ». Mais le gouvernement dit de gauche se refuse de prendre les siennes, dès lors qu'il s'agit de s'affronter au grand patronat. Pourtant, il aurait le pouvoir d'interdire les licenciements. Il se contente de quelques propos énergiques, ou qui se veulent tels, mais qui se résument à dire au patronat : « Soyez gentils, n'exagérez pas et laissez-nous garder la face ». Mais ces suppliques laissent les patrons de marbre, car ils n'en ont rien à faire d'un gouvernement quel qu'il soit, et encore moins d'arranger les affaires d'un gouvernement de gauche qui fait le chien couchant devant lui.

Les travailleurs de l'Alstom ne doivent donc compter que sur eux-mêmes s'ils veulent se faire entendre, à la fois de leur direction et du gouvernement.

C'est ce qu'ils commencent à faire en manifestant le mercredi 15 mars devant le siège de l'Alstom, avenue Kléber à Paris, pour se rendre ensuite à Matignon, derrière une banderole qui dit entre autres « *Jospin, interdisez les licenciements* », tandis qu'au même moment les travailleurs de l'Alstom-Belfort manifestaient dans la ville.

Alstom – Belfort

LA DIRECTION RAJOUTE ENCORE DES LICENCIEMENTS

A Belfort, depuis l'annonce des plans de licenciements dans les secteurs ABB-Alstom Power, et le débrayage de 1 200 travailleurs qui s'en est suivi, la direction mobilise la maîtrise pour dire et redire aux travailleurs qu'ils ne doivent pas trop s'inquiéter, qu'il n'y aura pas de licenciements, que tout sera fait pour les reclassements et... qu'il faudrait se remettre au travail. Car depuis deux semaines, sachant que un sur deux, voire deux sur trois ont leur emploi menacé, ce n'est pas la production et le respect des délais qui motivent le plus les ouvriers. D'ailleurs, le chef qui a osé, la semaine dernière, refuser des congés RTT de 1999 à ceux de l'IHT, soi-disant parce qu'ils ne pointaient plus leur production, est tout de suite revenu en arrière quand on lui a signifié, pour le coup, que nous allions arrêter de pointer totalement.

Dans une ambiance d'inquiétude, il y a beaucoup de discussions sur ce qu'on peut faire pour contraindre les patrons à reculer, sachant qu'il ne faudra compter que sur nous-mêmes. Nous avons été abreuvés de déclarations des représentants du gouvernement, en particulier de Chevènement qui, en tant que représentant de Belfort, bavarde mais ne fait rien d'autre.

La semaine dernière, la direction en a remis une louche quand elle a annoncé qu'elle avait encore un projet de 250 à 300 licenciements à la Traction, le secteur ferroviaire qui ne compte plus que 900 travailleurs. Là encore, c'est un emploi sur trois de supprimé, après le plan dit « social » de 280 suppressions d'emplois bouclé il y a tout juste quelques mois et qui s'est traduit par des licenciements et des reclassements bidon, menant droit à l'ANPE.

La manifestation du mercredi 15 mars à Belfort se préparait, organisée par les organisations syndicales avec appel à la grève sur l'usine pour y participer, au même moment que celle appelée à Paris par les autres sites ABB-Alstom Power. La banderole de tête retenue était « *Bilger, Darmon, RETIREZ vos plans de casse. Jospin INTERDISEZ leurs suppressions d'emplois* ». Cette manifestation s'annonçait nombreuse. Tous les militants syndicaux qui ont distribué le week-end précédent un tract d'appel à la population sur les marchés et devant les grandes surfaces ont reçu de nombreuses marques de solidarité active, car les 1 100 suppressions d'emplois à Belfort, c'est au moins 1 100 chômeurs de plus, sans compter la disparition des emplois dits induits. Et cela simplement pour qu'une poignée de gros actionnaires puissent s'enrichir !

Pour les faire reculer, une manifestation ne suffira pas. Mais c'est la première, et son succès peut être le signe que nous avons bien des moyens pour que l'inquiétude change de camp.

Correspondant LO

CLECIM
Clermont-Ferrand

TOUJOURS NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Les salariés de VAI Clecim à Saint-Chamond (Loire) sont allés samedi 11 mars se rappeler au bon souvenir des autorités locales. Celles-ci posaient ce matin-là la première pierre d'un Pôle Jeunesse, regroupant les services du Centre d'Information et d'Orientation, du Bureau Information Jeunesse et du Point Emploi. Elles virent donc arriver un cortège des travailleurs de cette entreprise, qui sont sous la menace de suppressions d'emplois (cf *LO* n° 1651)

Les salariés portaient des pancartes indiquant : « *Nous défendons nos emplois aujourd'hui pour que les jeunes aient du travail demain.* » Les notables se portèrent à la rencontre du cortège des travailleurs, avec le préfet, le député UDF de la circonscription, le maire RPR de Saint-Chamond, un conseiller municipal PS de cette ville et le maire UDF de Saint-Etienne. Le préfet demanda aux travailleurs de bien vouloir attendre la fin de la cérémonie avant d'être reçus par lui.

C'est ce qui eut lieu. Une fois de plus, ces messieurs ne furent pas avares de bonnes paroles, mais rien de concret ne sortit de cette entrevue. Les travailleurs étaient cependant contents d'avoir marqué le coup. Cette action soulignait l'ironie de l'inauguration d'un Pôle Jeunesse, alors que les grands trusts ont carte blanche pour déplacer les travailleurs d'un lieu à l'autre ou rayer des usines entières de la carte, comme ce fut le cas avec les usines Creusot-Loire de la région, dont Clecim est issu.

Mais il faudra maintenir la pression si l'objectif de zéro licenciement veut être atteint.

Correspondant LO

UNE DÉCLARATION D'ARLETTE LAGUILLER

Le 13 mars, à propos des suppressions d'emplois à ABB-Alstom Power, Arlette Laguiller a déclaré au nom des députés européens de Lutte Ouvrière :

« Pendant que les chefs d'Etat de l'Union européenne préparent leur rencontre à Lisbonne pour discuter « *emploi, réforme économique et cohésion sociale* », ABB-Alstom, trust européen s'il en est, montre concrètement la réalité qu'il y a derrière les mots creux des responsables politiques.

Ce trust, un des plus puissants d'Europe, et qui réalise des bénéfices confortables, se prépare à supprimer 10 000 emplois sur 54 000, soit un emploi sur cinq, et à fermer six sites industriels, une catastrophe pour les régions concernées.

Ce mépris pour les intérêts les plus élémentaires de la société, de la part d'ABB-Alstom et de ses semblables, est révoltant.

Au nom des députés de Lutte Ouvrière, j'affirme ma solidarité avec les travailleurs d'ABB-Alstom et les travailleurs de toutes les grandes entreprises qui luttent pour s'opposer à l'inacceptable. Nous dénonçons l'attitude des Etats nationaux comme des institutions européennes qui refusent toute mesure contraignante à l'égard des groupes industriels qui licencient, alors qu'Alstom par exemple s'est enrichi grâce aux commandes d'Etat. Oui, j'affirme qu'interdire les licenciements à ABB-Alstom, sous peine de réquisition, serait une mesure de salubrité publique élémentaire. »

Renault Le Mans

RELAXE POUR LES «46»!

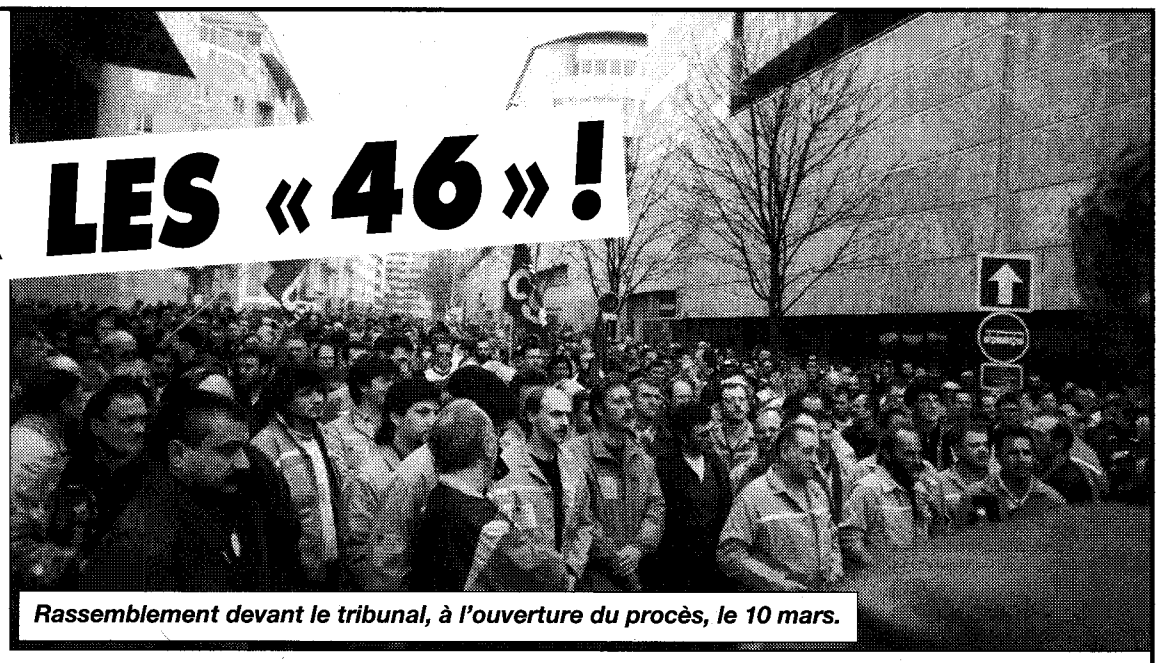

Rassemblement devant le tribunal, à l'ouverture du procès, le 10 mars.

Vendredi 10 mars avait lieu le procès de 46 travailleurs de Renault Le Mans, traînés au tribunal correctionnel par la direction de l'usine pour une soi-disant séquestration de deux cadres qui voulaient licencier un ouvrier du département 85 (voir *LO* 1639, 1643 et 1644).

Comme pour la séance dite de consignation du 7 janvier, la CGT avait organisé un grand rassemblement au pied du palais de justice, en soutien aux «46 de Renault Le Mans» qui étaient, là, jugés sur le fond.

Chez Renault, un appel à la grève de deux heures avait été lancé par les syndicats CGT et CFDT (deux heures en fin de poste pour l'équipe du matin et deux heures en début de poste pour l'équipe du soir) pour permettre de se rendre au tribunal.

Pour éviter que la grève soit aussi massive que le 7 janvier, la direction une nouvelle fois a mis le paquet avec des pressions, menaces et chantages divers, qui sont désormais monnaie courante dans l'usine. Certains chefs sont même allés jusqu'à promettre des primes ou des repas au restaurant pour ceux qui ne feraient pas grève.

Mais tout cela n'a pas eu beaucoup d'effet sur les ouvriers, d'autant plus que, le jour même du 10 mars, la Une de *France-Soir* titrait sur le flicage des ouvriers de Renault Le Mans par la direction, avec des documents à l'appui. Même si c'était une sorte de secret de Polichinelle, que ces faits soient rendus publics et non démentis a provoqué l'indignation et l'écœurement, faisant basculer les hésitants. Et il y a de quoi. Après cela la direction a le culot de traîner des ouvriers au tribunal et de pleurer sur le climat de violence qui s'instaurerait dans l'usine, on aura tout vu! Oui, «l'usine à vivre» de Renault vient d'en prendre un sérieux coup dans l'aile.

C'est ainsi qu'à partir de midi, ce 10 mars, jusqu'au milieu de l'après-midi, plusieurs milliers d'entre nous se sont retrouvés autour d'un casse-croûte géant pour exiger la relaxe des 46.

Il y avait là des délégations d'autres usines Renault et de très nombreuses entreprises de la ville (Yoplait, Mutuelles du Mans, communaux, cheminots, La Poste, etc.) dont certaines avaient appelé à la grève. Étaient présents aussi plusieurs centaines de travailleurs de tous le pays qui participaient aux Assises de l'Automobile de la CGT, qui se tenaient le matin au Mans.

Le procès a duré près de six heures. Et durant l'après-midi, un des délégués syndicaux qui avait pu rentrer venait donner des comptes-rendus de ce qui se passait à l'intérieur.

En fait, l'audition des deux cadres «victimes de séquestration» et celle de ceux qui étaient venus les «libérer» a mis au grand jour que c'est la direction elle-même qui a bâti de toutes pièces cette histoire de pseudo-séquestration. En effet, tous les grands chefs de l'usine étaient au courant de la grève au département 85, depuis le début quasiment, et tout ce beau monde a vaqué tranquillement à ses petites affaires, est allé manger et cela sans accorder plus d'importance que cela à la grève du 85. Preuve s'il en est que la direction est habituée à ce que des ouvriers viennent réclamer des comptes à des directions locales puisque cela s'est déjà passé des dizaines et des dizaines de fois.

C'est seulement en fin d'après-midi que la direction a fait venir un huissier pour constater et prendre des noms parmi les centaines de grévistes qu'il y avait eu ce jour-là.

Tout cela n'a pas empêché l'avocat de la direction de réclamer une condamnation de principe pour «*stopper le climat de violence qui règne dans l'usine*» et de désigner des «meneurs». Par la suite, le procureur de la République a totalement suivi l'avocat de Renault.

Les avocats de la défense ont démontré qu'il n'y avait jamais eu de séquestration et ont évidemment réclamé la relaxe des 46.

Le jugement sera rendu le 5 mai. Reste que le rassemblement du 10 mars a été un succès, des milliers de travailleurs ont tenu à affirmer leur solidarité avec les 46, aussi bien contre le patronat dans son ensemble que contre la direction de Renault qui veut se venger et faire taire toute opposition à sa politique.

Et beaucoup de manifestants mettaient dans le même sac le gouvernement qui depuis le début de l'affaire se tait et laisse faire, alors qu'il est, faut-il le rappeler, l'actionnaire majoritaire de Renault.

Pour tous, les 46 de Renault Le Mans doivent être relaxés.

Correspondant LO

Fichage

IL SE FICHE DE NOUS

Vendredi 10 mars, le jour même où la direction de Renault le Mans assignait 46 travailleurs en justice, le journal *France-Soir* titrait sur les «*pratiques illégales*» de l'usine mancelle. L'article, repris par la plupart des quotidiens, donnait un aperçu de la manière dont les directeurs de l'usine du Mans nous fichent: tableaux répertoriant le nombre de grèves par salarié – calculé en pourcentage –, commentaires personnels sur certains d'entre nous, du style: «*tendance rouge*», «*rouge pâle*», ou «*râleur*» – en plus étoffé la plupart du temps – ou encore fiches sur les signataires des pétitions... Deux jours avant, pour l'établissement de Rueil-Lardy, la CGT avait distribué un tract faisant état d'une situation analogue.

A vrai dire, ce n'est pas une découverte. Nous savons tous dans l'entreprise que les dossiers existent, que les activités syndicales, politiques, les prises de position des uns et des autres sont répertoriées. Et ce ne sont pas des «méthodes» nouvelles; il y a belle lurette que cela se pratique chez les patrons, que ce soit chez Renault, Citroën ou ailleurs.

Il n'y en avait qu'un qui prétendait l'ignorer: le PDG en personne! En tout cas c'est ce qu'il a essayé de faire avaler!

Impliqué dans l'affaire du sang contaminé, puisqu'il travaillait à l'époque dans le cabinet de Laurent Fabius, le même Schweitzer avait également déclaré qu'il n'était au courant de rien.

S'il y a une fiche sur Schweitzer au MEDEF, elle doit porter la mention: «*Joue toujours et très mal la même comédie*».

Renault CTR
Rueil – Hauts-de-Seine

LA DIRECTION SE PREND POUR BIG BROTHER

Tout comme à Renault-Le-Mans, les salariés du Centre Technique Renault de Rueil ont appris, la semaine du 6 mars, que la direction pratiquait le fichage du personnel sur dossiers informatisés et un tract de la CGT a diffusé le contenu de ces rapports, ce qui a provoqué une émotion dans tout le personnel.

Quelques extraits de ces rapports personnels suffisent largement à comprendre le type de ces fichiers:

Monsieur xxx: «*Je ne le vois pas du tout dans la nouvelle structure, se laisse vivre, pas trop courageux, fait un peu ce qu'il veut, confiance limitée, fait appel aux syndicats dès qu'il sent que nous nous occupons de lui.*»

Monsieur xxx: «*Il a besoin d'être sans cesse managé, filou et menteur, mal organisé dans sa mission actuelle, très peu soigné.*»

Monsieur xxx: «*[...], sujet à maîtriser, crée quelquefois des troubles au sein de l'équipe.*»

Monsieur xxx: «*Limité dans sa mission actuelle, il doit être sans cesse managé. Attention, il revendique souvent, de plus il a fait souvent appel aux syndicats; aujourd'hui au coefficient xxx grâce à l'intervention des syndicats. Pas trop sûr de lui. Peut garder sa mission [...] mais soyons prudents.*»

Sur le même fichier informatique on trouve les noms des syndicalistes et leurs photos! En clair, il s'agit bien d'un flicage systématique contre les salariés et les syndicalistes!

Le fait qu'à l'usine du Mans le même type de fichage ait été découvert par les salariés et dénoncé publiquement a provoqué une nouvelle émotion. Des travailleurs de Rueil ont tenu à faire le déplacement au Mans pour assister au rassemblement organisé par la CGT lors du procès des travailleurs de cette usine attaqués par la direction pour s'être opposés à un licenciement. A la réunion de 400 syndiqués CGT de l'Automobile qui a précédé cette manifestation, la parole a été donnée à la salle, ce qui a permis à des militants d'extrême gauche de donner un autre son de cloche que le discours officiel en faveur de la conciliation et de la signature d'accords du type 35 heures. Et à leur suite, nombre de travailleurs et de syndicalistes ont pris la parole pour rappeler que leurs mouvements sont restés isolés et que, jusqu'à maintenant, le slogan «*Tous ensemble*» est resté au stade des discours dans la bouche des dirigeants syndicaux.

Il est certain que le résultat du procès est très attendu par les travailleurs de Renault. Dans ce contexte de flicage, d'aggravation des conditions de travail et d'attaques de toutes sortes, il apparaît important et significatif de faire reculer la direction.

A Rueil, bien des salariés n'admettent pas qu'on puisse ainsi les ficher sans même qu'ils soient informés du contenu de ces jugements qui peuvent les suivre ensuite toute leur vie professionnelle. Ils sont décidés à ne pas se laisser faire et à réclamer haut et fort leurs dossiers personnels à la direction.

Le PDG Schweitzer a présenté ses excuses. Mea culpa digne de celui du pape!

Correspondant LO

Pechiney Aluminium – Dunkerque

QUATRIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Vendredi 10 mars, le tribunal de Dunkerque ordonnait aux grévistes de Pechiney de laisser la direction et les non-grévistes pénétrer dans l'entreprise et de permettre la sortie des marchandises, sous peine d'une astreinte de cinq mille francs par infraction !

En assemblée générale, des grévistes proposèrent d'abandonner l'usine à la direction, à ses cadres et à la quarantaine d'opérateurs non-grévistes. Cela aurait signifié le blocage quasi total de l'entreprise au bout de 24 heures, avec l'aluminium figé dans les cuves d'électrolyse, et un redémarrage de l'usine qui mettrait entre trois et six mois. Cela a été écarté, et la grève continue donc suivant les mêmes modalités, une soixantaine de grévistes continuant à assurer un service minimum pour que l'aluminium ne fige pas dans les cuves.

Samedi 11 mars, le directeur a pu rentrer dans l'entreprise ainsi que quelques cadres. C'est à peine si une discussion put avoir lieu concernant nos revendications, le directeur campant quasiment sur les mêmes positions qui avaient déclenché la grève : faire intégralement payer les 8 jours de repos supplémentaires accordés, entre autres par le blocage des salaires pendant un an et le gel de l'ancienneté pendant deux ans, et cela sans embauche d'opérateurs.

Quelques techniciens et superviseurs sont aussi entrés dans l'usine, mais ils ont choisi pour le moment de rester dans leurs bureaux plutôt que d'aller essuyer les quolibets des grévistes dans les ateliers qui travaillent.

Quant à la locomotive diesel que la direction voulait utiliser pour sortir un train de plaques d'aluminium, elle a ostensiblement refusé de redémarrer, elle aussi préférant sans doute le repos plutôt que le travail.

L'AG du lundi 13 mars a été la plus nombreuse qui se soit réunie depuis le début. Plus de 250 grévistes ont reconduit le mouvement à l'unanimité, avec une sereine fermeté et beaucoup d'applaudissements et de chansons.

Tout le monde s'attend à ce que la grève dure encore au moins toute la semaine, la direction semblant avoir reçu l'ordre de faire durer. Hors la soixantaine de grévistes obligés de travailler, un certain nombre se déplacent pour des actions extérieures comme de rendre visite aux ouvriers de Sollac-Dunkerque. De même, il était envisagé de se joindre à la manifestation des profs et des employés des impôts jeudi 16 mars à Lille. Par ailleurs des collectes commencent à être organisées.

Avec le moral et une détermination intacte, on se prépare à tenir pour faire plier la direction.

Correspondant LO

Dassault – Argenteuil Val-d'Oise

POUR LES 1 500 F ON CONTINUE LA LUTTE

Engagée il y a une quinzaine de jours, l'offensive pour une augmentation de 1 500 F pour tous et une réelle diminution d'horaire à 35 heures, continue à l'usine Dassault d'Argenteuil.

Elle a pris également de la force sur d'autres sites comme à Biarritz ou à Argonnay, près d'Annecy.

Mercredi 8 mars, c'est à plus de 500 travailleurs d'Argenteuil que nous nous sommes rendus à Saint-Cloud où la direction générale devait négocier avec les organisations syndicales. Sur place, quelque 200 salariés de Saint-Cloud, le site qui regroupe les bureaux d'étude, nous attendaient, solidaires, derrière de vastes grilles qui, sur l'initiative de la direction, bloquaient la rue d'accès.

Les grilles semblaient solides, les chaînes paraissaient robustes, le directeur général avait beau parader, campé derrière la grille… il n'a pas fallu cinq minutes pour que l'accès soit libéré et que nous entrions tous sur le site.

Nous y sommes restés près de trois heures, le temps que la direction commence à reculer en s'engageant notamment sur une revalorisation immédiate de 800 F pour les nouveaux embauchés de moins de 30 ans et de moins de 5 ans d'ancienneté. Cette revalorisation anticipe deux promotions programmées sur les deux ans à venir. La direction concède également 1,5 % d'augmentation pour tous, alors qu'elle n'avait promis que 0 % encore cette année, une remise à plat des pauses alibis pour justifier les prétendues 35 heures, ainsi qu'un congé de fin de carrière financé par l'entreprise dès 58 ans.

Bien entendu, nous sommes loin du compte, en particulier pour les 1 500 F. Mais la combativité demeure et la fin de semaine a été agitée sur Argenteuil où plusieurs débrayages toniques, de deux à trois heures par jour, ont maintenu la direction locale sous pression et signifié à Dassault que nous n'entendions pas nous contenter de miettes alors même qu'il fait l'éloge des bénéfices de Dassault-Aviation dans tous les médias.

Cette semaine, les débrayages ont continué et nous sommes aussi nombreux à y participer. La direction générale a reporté une négociation initialement prévue pour le jeudi 16 mars. Il s'agit pour elle de ne pas fournir d'objectif et de tenter de nous faire croire que, pour elle, le conflit est terminé.

Mais nous sommes nombreux à penser et à agir pour la contraindre de céder sur l'ensemble de nos revendications.

Correspondant LO

Société Mécanique de Villeurbanne – Rhône

QUATRE JOURS DE GRÈVE POUR LES SALAIRES

A la SMV, qui fait partie avec Renault Le Mans et Guyancourt du groupe Auto-Chassis-International et qui produit des pièces pour l'automobile, les salaires sont bas, surtout en production. Toutes primes comprises, un ouvrier en équipe gagne autour de 6 800 F après plusieurs années d'ancienneté.

Pas étonnante que dans ces conditions, le mécontentement ait éclaté lors des négociations salariales annuelles en février 2000. Alors que le groupe Renault annonçait de juteux bénéfices pour 1999, la direction de la SMV annonça 96 F brut comme augmentation pour l'année. Cela fut ressenti comme une insulte d'autant plus que les autres sites Renault, en particulier au Mans, avaient eu des augmentations plus importantes.

Un premier débrayage massivement suivi fut organisé le 1er mars, obligeant la direction à rouvrir les négociations le mardi 7. Ce jour-là, dès 10 heures, les compagnons de l'équipe du matin arrêtèrent massivement le travail pour connaître les nouvelles propositions de la direction. Comme cette dernière ne voulait lâcher, en plus des 96 F, qu'une prime exceptionnelle de 1 200 F au 1er septembre, il fut décidé de se mettre en grève et d'attendre l'équipe d'après-midi. L'ensemble des travailleurs voulaient une augmentation générale des salaires et cela dès le 1er mars. Finalement il fut demandé 260 F brut.

Ce qui caractérisa les quatre jours de grève qui suivirent, ce furent la détermination, la cohésion et la solidarité des grévistes. La grève fut unanime. La plupart des lignes étaient arrêtées. Les rares pièces produites le furent par des chefs d'atelier. Mais comme le constatèrent les grévistes en circulant dans les ateliers, les bennes se remplissaient lentement. D'ailleurs ils ne se privèrent pas de le dire à tous ces chefs qui, en temps ordinaire, jouent les gardes-chiourme pour faire accélérer la production.

Dès le début du mouvement, toutes les décisions se prirent en assemblée générale. Petit à petit la grève s'organisa. Il y eut des tournées dans les ateliers, des compagnons firent des banderoles, d'autres s'occupèrent des merguez… sans oublier la convocation de la presse et de la télé dont les articles ou reportages furent longuement commentés.

Face au nombre et à la détermination des grévistes, la direction recula peu à peu. Bien sûr, tout au long des négociations, elle essaya de les rouler en jouant sur des primes, apparentes ou déguisées. Mais comme personne n'en voulait, elle proposa 227 F brut pour tous au 1er mars, au bout du 4e jour. En plus elle concédait que trois jours de grève soient transformés en journées de congés collectifs liés à la réduction du temps de travail.

Grévistes devant l'entreprise, le 10 mars.

Même si on n'avait toujours pas les 260 F demandés, pour l'ensemble des grévistes c'était une victoire. A l'assemblée générale qui suivit et qui regroupait des salariés de toutes les équipes, il fut décidé d'arrêter le mouvement et de reprendre le travail. Pour tous les présents, c'était la satisfaction d'avoir relevé la tête pour forcer le patron à reculer. Et même si la somme arrachée est loin d'être suffisante, le seul fait d'avoir été aussi nombreux en lutte retardera pour quelque temps les mauvais coups de la direction et calmera les attitudes arrogantes de certains chefs.

Correspondant LO

France Télécom

FAUSSE MONNAIE ET VRAIES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

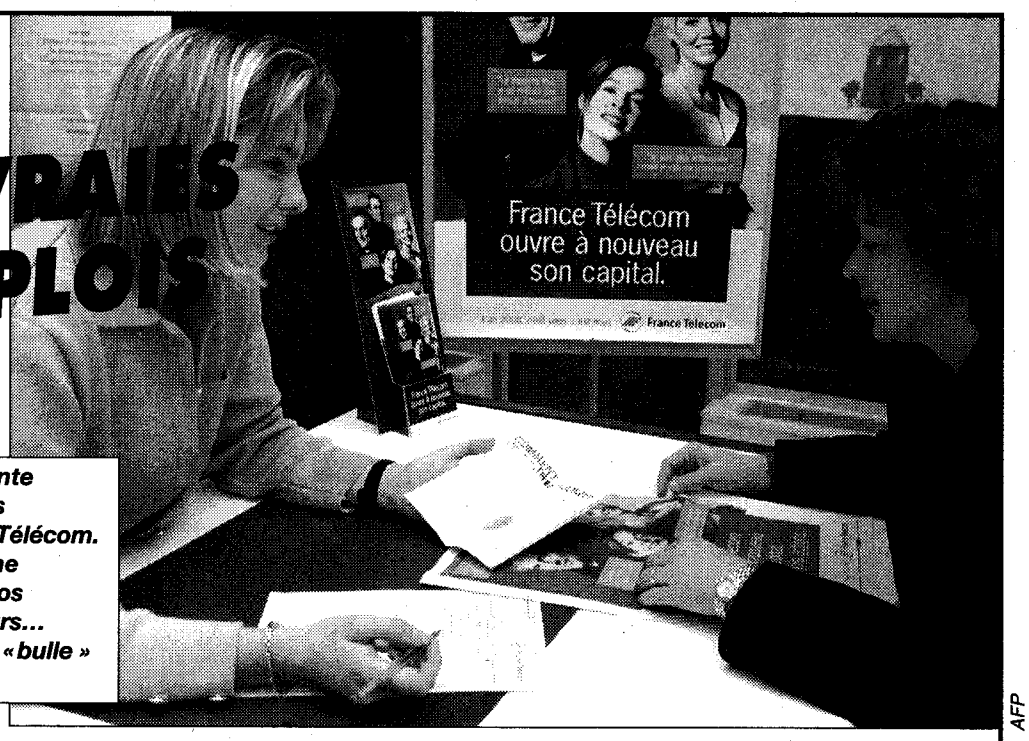

AFP

Mise en vente des actions de France Télécom. Une aubaine pour les gros spéculateurs... tant que la « bulle » gonfle.

Après le bond de l'action de France Télécom (plus de 25% en une seule journée), le journal financier *La Tribune* a pu titrer un de ses articles : « *Les mises en garde se multiplient sur la bulle technologique* ». Et de citer un banquier de la Caisse des dépôts et consignations qui parle de « *Casino royal* » tandis qu'un financier suisse s'inquiète des « *évaluations incroyablement élevées des actions Internet* ». A l'opposé de ceux qui parlent de « *nouvelle économie de l'Internet* » et de « *fonctionnement rationnel des marchés* », celui-ci répond que les actions Internet sont soumises aux mêmes phénomènes que d'autres valeurs boursières, sans oublier la loi de la chute des corps...

Effectivement, si l'Internet représente une technique nouvelle, la hausse spéculative, elle, est tout ce qu'il y a de plus classique dans le fonctionnement de l'économie capitaliste. La spéculation touche actuellement les valeurs Internet, alors qu'elle a porté auparavant sur les valeurs asiatiques ou sur le marché immobilier. En fait de « *nouvelle économie* », on ne fait que du vieux.

A l'origine de la hausse du cours des actions de France Télécom, il y eut d'une part l'annonce d'une nouvelle augmentation, bien réelle, des profits, d'autre part une petite phrase du PDG, Michel Bon, sur l'éventuelle mise sur le marché d'une filiale Internet... qui n'existe pas en tant que telle, en tout cas pas encore. Sur le total des sommes facturées par France Télécom l'année dernière, les activités liées à l'Internet représentaient moins de 3%. Mais peu importe. « *Le marché est prêt à donner une valeur démesurée aux valeurs Internet et nous pousse à introduire notre filiale* », a déclaré Bon. Toutefois, a-t-il ajouté, si l'introduction en Bourse de l'activité Internet venait entraver les abonnements combinés qui associent à Internet, la téléphonie fixe et mobile, « *nous y renoncerons* ». Bref, le président de France Télécom n'a rien décidé, il s'est contenté d'un lourd clin d'œil aux possesseurs de capitaux.

Les sommes astronomiques atteintes par les actions de France Télécom à la suite de ces déclarations signifient qu'il s'est trouvé des riches suffisamment riches pour avoir les moyens de la surenchère.

Le gouvernement ne joue pas un jeu différent, en annonçant que l'Etat pourrait vendre une partie des actions qu'il détient encore. Le ministre de l'Economie, Sautter, s'est en effet déclaré prêt à faire encore baisser la participation de l'Etat, déjà réduite à 62%, pour offrir à France Télécom la possibilité d'acheter une autre société si « *la logique industrielle est décisive* ». Et *L'Humanité*, pourtant bien disposée à l'égard du gouvernement, s'interroge : « *Cette première réaction signifie-t-elle que les sirènes boursières que fait miroiter Michel Bon ont fait mouche auprès du ministre ?* ».

Oui, le gouvernement écoute les « *sirènes boursières* ». Tout comme il accepte, alors que l'Etat reste encore l'actionnaire majoritaire, que soient supprimés 5 000 emplois par an depuis 1996, avec un accroissement de la précarité et du rythme de travail des employés de France Télécom, alors que les profits s'accumulent : 15 milliards en 1998, 18 milliards en 1999. Tout cet argent est désormais livré aux appétits du capital privé aguiché par la perspective de 18 000 nouvelles suppressions d'emplois dans les trois ans à venir. Nouvelle technologie ou pas, la spéculation s'alimente de vieilles recettes qui tirent la société en arrière.

Jean SANDAY

Durisotti
Salaumines Pas-de-Calais

APRÈS UNE JOURNÉE DE GRÈVE, LA DIRECTION RECULE

Chez Durisotti (Carrossier Constructeur), on modifie des véhicules utilitaires destinés à des sociétés ainsi qu'à la gendarmerie, l'armée ou la police. L'entreprise a pour clients les principaux constructeurs automobiles, comme Renault, PSA, Mercedes, Ford, etc.

L'horaire hebdomadaire était de 38 h 30 depuis le début des années 80. Mardi 7 mars, nous avons tous constaté sur notre fiche de paie du mois de février une modification liée à l'application de la loi Aubry sur les 35 heures. Notre horaire de travail était ramené à 151 heures et le reste nous était payé en heures supplémentaires. Cela voulait dire que les 35 heures nous étaient payées 35. Les discussions ont commencé, les délégués ont fait le tour des ateliers et il n'a pas fallu longtemps pour que l'usine soit complètement à l'arrêt.

Les intérimaires (une centaine sur un effectif d'environ 500) se sont joints au mouvement ainsi que, pour la première fois, une partie des employés. La maîtrise, dont une partie était un peu hésitante, ne nous a finalement pas suivis.

Le directeur général accueillait justement ce jour-là des représentants de Sevelnor (l'usine PSA-Fiat de Denain) qui sont un grand client et qui ont trouvé l'usine en grève à leur retour du restaurant.

Nous voulions 35 heures payées 38 h 30, pas de gel des salaires, pas de flexibilité et nos heures de grève payées.

Le soir la direction faisait une première proposition avec un horaire de 38 heures et une récupération de 2/3 en jours de congés. C'est-à-dire qu'elle récupérait sur notre dos environ cinq jours de congés. Ces propositions qui, en plus, ne devaient être appliquées qu'en janvier 2001, étaient complètement refusées et la grève a repris dès le début de poste le lendemain.

De toute évidence la direction avait des commandes pressantes et tenait plus que tout à la reprise du travail.

Dès le matin, devant la détermination affichée par tous les grévistes, il n'a fallu que quelques heures pour que la direction recule sur tout : 35 heures payées 38 h 30, pas de gel des salaires, pas de flexibilité et notre journée de grève payée.

La reprise du travail s'est faite avec le sentiment d'avoir fait reculer le patron. Bien sûr, depuis, la chasse aux temps morts a commencé car le patron compte bien ne pas être obligé d'embaucher et nous faire faire le même travail en moins de temps. Mais, là-dessus non plus, nous n'avons pas dit notre dernier mot !

La Poste
Beauvais – Oise

LES FACTEURS EN ONT RAS LE BOL D'OBÉIR !

Depuis deux semaines, la majorité des quelque 80 facteurs de Beauvais sont mobilisés contre leur direction à propos de l'application de la loi Aubry.

Il faut dire que cette direction a mis du sien pour nous pousser à bout. Tout a commencé par une modeste pétition (mais signée à la quasi-unanimité) réclamant, entre autres, la compensation des quatre heures entre 39 et 35 heures.

En effet, la loi Aubry s'appliquant dès le 1er janvier 2000, La Poste nous doit 4 heures par semaine pour la période entre le 1er janvier et la date d'application réelle de la loi. Notre direction nous le refuse, prétextant que, selon ses calculs invérifiables, nous n'aurions que 36 heures en moyenne de travail effectif !

Une semaine après avoir été transmise, notre pétition avait été... égarée ! Il a fallu que nous décidions de ne plus distribuer la publicité pour que le directeur du Groupement, qui coiffe les Centres de Distribution de Courrier d'une partie du département, la retrouve. Mais, en représailles de notre décision, il décidait de nous supprimer 1/30e de paye sous prétexte de « *travail non fait* » !

Et, pour essayer de nous diviser, la direction nous a distribué nos décomptes horaires individuels, calculés évidemment par ses soins. Comme par hasard, selon ce calcul injuste, la plupart d'entre nous travailleraient bien moins que 39 heures. La palme revient à l'un de nos collègues qui ne travaillerait que 32 heures, alors que sa tournée est assez chargée pour qu'il ne rentre jamais avant l'heure !

Avec son attitude d'adjudant, le directeur du Groupement a eu droit à une semaine mouvementée, telle que La Poste n'en avait pas connu depuis longtemps à Beauvais : assemblées générales tous les matins à 5h45 avant la prise de poste, une manifestation spontanée dans les rues de Beauvais relayée par la presse locale et par FR3 et, le jeudi 9 mars, une journée de grève suivie par 43 facteurs et par plusieurs collègues d'autres services, avec une deuxième manifestation passant notamment par les guichets de la Poste Centrale et par une visite bien sympathique aux grévistes des Impôts.

Le directeur a bien tenté de nous traiter par la menace et par le mépris, en brandissant à plusieurs reprises son 1/30e, ou en nous déclarant que « *nous sommes là pour obéir et respecter le règlement* ». Mais il a dû néanmoins en rabattre : deux fois, nous l'avons fait se lever le matin plus tôt qu'il ne l'avait prévu pour qu'il tente de s'expliquer devant l'assemblée générale des facteurs. Une autre fois par contre, nous avons obligé un de ses subalternes à sortir de la salle où nous nous réunissions entre nous (quand l'encadrement se réunit, il ne nous invite pas).

En définitive, le directeur du Groupement a annulé tous ses fameux 1/30e sauf un. Mais le problème des 4 heures reste cependant entier, de même que celui de l'application de la loi Aubry.

En effet, à Beauvais comme ailleurs, La Poste refuse toute embauche pour compenser la baisse d'horaires et voudrait aménager le temps de travail dans le sens de la flexibilité. C'est ainsi que, si nous acceptions ses projets, on pourrait se retrouver à travailler 42 heures certaines semaines. Comme réduction du temps de travail, on peut faire mieux !

Dans les hôpitaux

LES HOSPITALIERS RÉCLAMENT DU CONCRET

Mardi 14 mars, la manifestation parisienne a regroupé plusieurs milliers d'hospitaliers d'Ile-de-France mais aussi des cortèges venus de province (Rouen, Rennes, Nancy…). Les slogans habituels étaient criés : « *Embauchez les chômeurs et les précaires* ». La voiture-sono de la fédération CGT-Santé répétait : « *Non au protocole, Aubry tu ne nous auras pas !* ».

Cela montre que les 10 milliards supplémentaires accordés sur trois ans par le gouvernement ne suffisent pas. Cela ne représente qu'un coup de pouce dérisoire au budget des hôpitaux publics (environ + 1,5 % cette année). Avec les deux milliards ajoutés cette année pour les remplacements d'absences, aucun hôpital ne peut espérer avoir de quoi résoudre les problèmes quotidiens posés par le manque d'effectif.

Cela n'a pas empêché les syndicats FO et CFDT de signer le même jour le protocole d'accord proposé par Aubry. C'est un simple geste d'allégeance au gouvernement puisque Aubry avait annoncé que les dix milliards et les mesures qui vont avec seraient mis en œuvre de toute façon. Le Sud-CRC et la CGT n'ont pas signé. Cependant, la CGT, majoritaire avec 31 % des voix aux élections professionnelles, a joué à « je signe un peu, beaucoup, pas du tout » jusqu'au dernier moment.

D'après la fédération CGT, les consultations des syndiqués, plus ou moins élargies au personnel en mouvement, ont donné une courte majorité contre la signature. C'est sur ce chiffre que la CGT-Santé s'est appuyée pour ne pas signer le protocole le lundi 13 mars. Cependant son secrétaire général, Gibelin, dans une interview pour *L'Humanité*, a précisé qu'il était mandaté pour signer trois des quatre volets. Ainsi la CGT essaie de concilier l'expression de la déception de tous ceux qui luttent depuis trois mois avec sa volonté de ne pas s'opposer trop au gouvernement.

Quoi qu'il en soit, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le manque de personnel risque de provoquer encore bien des protestations. Le mouvement des hospitaliers n'a pas dit son dernier mot.

Hôpital Michalon Grenoble

GRÈVE AUX URGENCES

A l'hôpital Michalon de Grenoble-La Tronche, le service des urgences (médecine et chirurgie) est en grève depuis le mardi 7 mars. Les salariés de ce service n'en peuvent plus du surcroît de travail, des lamentables conditions d'accueil pour les patients et de travail pour eux. Ils réclament 15 postes supplémentaires dans les catégories d'infirmières, d'aides-soignantes et de brancardiers. Actuellement, il y a 105 hospitaliers, mais c'est très insuffisant pour un service qui a accueilli, en 1999, 13 000 patients en médecine et 31 000 en chirurgie.

Ajoutons à cela que les effectifs du personnel médical sont aussi insuffisants. Bien souvent, un seul médecin est présent, au lieu des deux prévus. Une des causes de cette carence est le fait que le poste de médecin « urgences » a été supprimé il y a cinq ans. Résultat : les médecins qui acceptent de travailler là sont payés comme vacataires, 300 F brut pour trois heures et demie de travail. Il n'y a donc pas beaucoup de volontaires.

La cause même de la grève rend celle-ci particulière : en effet, le personnel est si réduit que presque tous les grévistes sont réquisitionnés et sont donc au travail. Ils ne se distinguent que par un macaron « service des urgences en grève ».

Mardi 7 et vendredi 10, les grévistes se sont regroupés et sont allés interpeller la direction. Mais celle-ci n'a lâché, le vendredi, que des broutilles qui ne peuvent pas satisfaire le personnel. Elle recruterait deux infirmières vacataires, l'une pour 5 mois, l'autre pour 3 mois, afin de permettre aux infirmières du service de prendre leurs congés… 1999 !

Face à l'insuffisance de la réponse de la direction, la mobilisation continue.

Voir

Cinéma

LE GOÛT DES AUTRES d'Agnès Jaoui

Dans la lignée de *Cuisine et dépendances* et d'*Un air de famille*, voici une nouvelle comédie fort réussie.

Un PDG (Jean-Pierre Bacri), qui s'amourache de théâtre… ou plutôt d'une actrice ; un garde du corps (Gérard Lanvin), blessé par la vie et qui s'est forgé une carapace d'indifférence ; un chauffeur, qui ne parvient pas à réaliser que son amie peut très bien se passer de lui ; enfin, une serveuse de bar (Agnès Jaoui), confidente attentive de tout ce petit monde ; et voilà réunis les protagonistes de cette comédie. Le personnage central, c'est ce PDG mal dégrossi. Contraint et forcé d'assister à la représentation d'une pièce de Racine (« *Ah non ! En plus, c'est en vers !* »), il en ressort subjugué, non par Racine mais par l'actrice principale… Il se met à fréquenter les gens de théâtre, qui acceptent très bien de le voir régler les notes de restaurant mais ne se gênent pas pour lui faire aussi sentir combien il est ignare et manque de goût comme de culture. Dans un milieu où les compliments hypocrites côtoient les pires vacheries, il multiplie les bourdes, se fait cordialement mépriser et illustre parfaitement la morale du film.

Car il s'agit bien de montrer ici comment, au travers des préjugés sociaux, culturels, sexistes, des êtres peuvent s'étiqueter, se cataloguer, ne pas se comprendre, s'ignorer, se mépriser. Des existences sont gâchées, ici non par manque de moyens financiers, mais parce qu'elles restent prisonnières de leur milieu social et de son conformisme.

Ce film invite à franchir ces barrières invisibles entre les êtres, à dépasser les apparences pour acquérir ce « *goût des autres* » sans lequel la vie manque de saveur et la solitude devient un poison amer. Admirablement joué, recréant des situations très quotidiennes mais très drôles, ponctué de répliques savoureuses, il fait régner l'humour en roi et le spectateur y prend vraiment goût.

Christian BERNAC

Théâtre

Les bleus de travail « ÇA S'ANNONCE MAL »

Il s'agit d'une équipe de trois clowns qui décrivent et rythment des faits de la vie quotidienne, au travail ou pas, avec souplesse et beaucoup d'humour.

Il n'y a quasiment pas besoin de mots. Leurs attitudes, leurs silences, leurs mimiques, composent une véritable partie de plaisir pour les spectateurs qui ne manquent pas de l'exprimer en riant de bon cœur.

On aurait tort de se priver d'un si joyeux spectacle !

S.B.

A partir du 16 mars, rue de Baïf, Paris 13e, les jeudis, vendredis, samedis, à 20 h 30. Le dimanche à 16 heures. Avec le journal *Lutte Ouvrière*, une place achetée s'accompagne d'une place offerte (soit 30 F par personne pour les adultes et 20 F pour les enfants). Réservation : 01 47 97 34 25.

Métro (ligne 14), RER C, Bus PC1 et PC2.

Philippe Libille

BARRICADE par la Compagnie Jolie Môme (Communiqué)

La compagnie Jolie Môme nous informe de la reprise de son spectacle *Barricade*, d'après Adamov. Le sujet, rappelle-t-elle dans un communiqué, c'est comment « *en 1871, le peuple de Paris prend le pouvoir et proclame la Commune de Paris : séparation de l'Eglise et de l'Etat, suppression de l'armée permanente au profit de l'armée du peuple, école laïque gratuite et obligatoire, coopérative ouvrière, droits des femmes, élus révocables, suppression du mont-de-piété, réquisition des logements inoccupés…* »

Et de poser la question :

« *Alors que reste-t-il de notre histoire ?*

Que reste-t-il de cette première révolution ouvrière ?

Le souvenir des 40 000 morts et 30 000 déportés ?

Peut-être

L'émancipation des femmes ?
Un peu

La démocratie authentique ?
Trop peu

L'autogestion ?
Très peu

Le rejet des exclusions et des inégalités ?
Si peu

La participation des masses au pouvoir ?
Pas du tout

L'envie de tout recommencer ?
A la folie !!! »

Voilà qui doit donner envie d'aller voir *Barricade* :

Du 16 mars au 2 avril
Jeudi, vendredi et samedi à 20 h, dimanche à 16 h.
Théâtre de l'Epée de Bois (Cartoucherie) – Métro Château-de-Vincennes puis bus 112 (arrêt Cartoucherie). Place : 100 F et 70 F – Tarif unique le jeudi 70 F. Réservation au 01 48 08 39 74.

Thérapie génique

UN RÊVE SCIENTIFIQUE PERVERTI PAR LA FINANCE

Des hôpitaux qui arrêtent brutalement des recherches, des administrations centrales qui s'affolent, des boursiers qui vendent précipitamment certaines actions… La mort d'un malade, en octobre dernier, à la suite d'un essai de traitement par « thérapie génique », prend en ce moment aux Etats-Unis des allures de scandale administrativo-financier.

Depuis 15 ans, beaucoup de scientifiques travaillent autour d'une idée de traitement qui pourrait s'appliquer à de très nombreuses maladies, héréditaires ou non : la thérapie génique. Le nombre de malades qui pourraient en bénéficier se compte, pour les plus pessimistes, par dizaines de millions et la thérapie génique se présente ainsi potentiellement comme un extraordinaire bienfait pour l'humanité, dont certains comparent l'impact à celui de la vaccination ou des antibiotiques… le jour où on saura effectivement la maîtriser, ce qui n'est pas encore le cas malgré la réussite de quelques rares tentatives sur les centaines déjà réalisées.

Un remède qui fait déjà du bien… à certain portefeuilles

Mais si la thérapie génique ne soigne pas encore vraiment les malades, elle fait toutefois déjà du bien à certains portefeuilles. Il n'a pas fallu attendre même les premiers succès pour que certains financiers s'arrangent pour tirer de cette idée un maximum de profit. Le montage qu'ils ont utilisé pour cela est relativement courant dans le monde capitaliste : puisqu'il n'y a pas de produit à mettre sur le marché… vendons du vent ! Puisqu'il n'y a pas de résultat à mettre en avant… vendons du rêve ! Autour de la thérapie génique se sont alors créées des centaines de ce que l'on nomme aujourd'hui des « sociétés de biotechnologie ».

On compte aujourd'hui plusieurs milliers de ces sociétés consacrées à l'exploitation d'idées scientifiques dans le domaine biologique et médical (pas seulement donc la thérapie génique) en Amérique du Nord, plus d'une centaine en France. Leur point commun est d'être nées de la rencontre entre un chercheur venant d'obtenir un succès scientifique et des financiers pensant que ce succès pouvait être vendu à des boursicoteurs comme une chance de profit rapide et faramineux. Ces financiers – on dit abusivement « capital-risqueurs » alors qu'ils ne prennent en fait aucun risque, en tout cas personnel – se chargent de lever des fonds et le chercheur obtient ainsi, souvent, le laboratoire de ses rêves.

Les rêves qui doivent s'accomplir d'abord, ce sont pourtant ceux des financiers et ceux-ci n'ont aucune envie d'attendre les dix ans (en moyenne) que prend aujourd'hui dans l'industrie pharmaceutique le développement d'un nouveau traitement, avec tous les tests toxicologiques nécessaires, les manipulations chimiques, les essais chez des espèces animales parmi les plus proches de l'homme, etc. Il s'agit donc de gagner de l'argent, au plus vite, et sans rien vendre, donc de drainer celui que l'on trouve sur les marchés boursiers. Pour cela, le bagout suffit au début. Ensuite, il faut régulièrement relancer l'aspirateur à finances et les actionnaires se lassent. Alors, les chercheurs sont priés (instamment…) d'aller plus vite, de brûler les étapes, d'éviter les contrôles lorsqu'ils sont trop longs, ou trop chers, de donner enfin l'image d'une recherche qui gagne et qui, demain, sauvera des malades… et donc rapportera de l'argent.

Des expérimentations risquées

La façon la plus spectaculaire de le faire est de lancer un essai chez des patients. Depuis 1990, près de 400 essais de thérapie génique ont été lancés – essentiellement en Amérique du Nord – concernant 3 500 malades. Les résultats de ces essais sont à la hauteur de leur manque de sérieux scientifique : jusqu'à présent, deux seulement ont donné des résultats positifs, c'est-à-dire la guérison vérifiée sérieusement de quelques patients. L'objectif poursuivi a en revanche été atteint dans de nombreux cas, avec une montée des cours des actions et un afflux de capitaux. Parmi les sociétés de biotechnologie cotées au NASDAQ (le marché boursier spécialisé dans ces valeurs à New York), certaines ont ainsi, par exemple, au cours de l'année 1999, vu leurs actions s'envoler de 800 à 1 200 % ! Et tout cela, sans jamais rien vendre.

Le problème pour les financiers impliqués dans ces affaires lucratives est que, pour qu'il y ait des essais, il faut qu'il y ait des malades ! Et certains de ces malades poussent la mauvaise grâce jusqu'à mal supporter les traitements trop vite proposés, trop mal contrôlés, parfois même essayés malgré des contrôles partiellement défavorables.

Le nom et l'histoire de Jesse Gelsinger sont en train de devenir aux Etats-Unis le symbole des drames que cette course au profit peut provoquer. Agé de 18 ans, ce malade atteint d'un défaut héréditaire qui perturbait le fonctionnement de son foie s'est proposé pour un essai de thérapie génique. Bien équilibré par un autre traitement, ne présentant pas vraiment la forme de la maladie à laquelle l'essai s'attaquait, il n'aurait pas dû être inclus. Mais le nombre de malades volontaires était sans doute un peu court… Eh bien, J. Gelsinger est mort en octobre dernier des suites de l'administration d'une dose trop forte de thérapie génique, une dose dont on lui avait dit, ce qui était faux, qu'elle avait déjà été utilisée chez d'autres malades et dont on ne lui avait pas dit, alors que c'était connu, qu'elle avait entraîné la mort de plusieurs singes !

Le scandale éclate

À la suite de cet accident, la boîte de Pandore semble s'être ouverte et il n'y a plus une semaine sans que la précipitation, l'impréparation, l'incompétence voire la malhonnêteté des essais de thérapie génique ne soient dénoncées dans la presse américaine. Le plus spectaculaire, et il semble que la liste ne soit pas close, a été la révélation d'un nombre considérable « *d'effets indésirables graves* » des traitements (c'est-à-dire d'altérations notables de la santé des patients à la suite du traitement). De tels effets doivent être signalés aux autorités sanitaires, mais celles-ci sont tenues à la confidentialité. Il est cependant admis que tout accident mettant en question une stratégie développée par plusieurs équipes (ce qui est le cas de la thérapie génique) doit être révélé à la communauté scientifique et médicale, ne serait-ce que pour que d'autres patients n'en soient pas les victimes. En octobre dernier, il existait dans les archives des autorités scientifiques américaines une trentaine d'annonces d'effets indésirables graves destinées à la communauté scientifique. Après la mort de J. Gelsinger, elles ont repris ce dossier qui leur a paru un peu modeste et adressé une circulaire à tous les chercheurs impliqués depuis dix ans dans des essais de thérapie génique. Un mois après, plus de 650 annonces retardataires (certaines datant de 5 ans et plus !) leur étaient parvenues, stimulées sans doute par la peur des conséquences légales d'un camouflage maintenu dans les circonstances créées par le décès.

Des centaines de patients avaient donc ainsi déjà payé, sinon de leur vie du moins pour un certain nombre d'entre eux d'une altération de leur santé déjà fragile, la poursuite, par ceux qui prétendaient les soigner, d'un but qui, justement, n'était pas d'abord leur guérison. Certains avaient subi, alors qu'une simple information aurait permis de l'éviter, la répétition d'un traitement déjà connu comme dangereux.

Jusqu'où ira à présent le déballage, il est trop tôt pour le prédire. Un grand nombre des essais de thérapie génique en cours ont été brutalement stoppés par les autorités sanitaires fédérales et par la direction des hôpitaux dans lesquels ils étaient réalisés. Des équipes scientifiques sont en passe d'être débandées et de nombreuses sociétés de biotechnologie battent de l'aile, victimes d'un reflux des boursicoteurs dont on ne voit pas très bien ce qui pourrait l'arrêter. Derrière ces équipes, ces sociétés, il y a par ailleurs plusieurs milliers d'emplois (certains évaluent la part de la thérapie génique dans les sociétés de biotechnologie à 30 000 personnes en Amérique du Nord) qui risquent fort de disparaître à présent.

La thérapie génique n'est peut-être pas aussi bénéfique que certains l'ont pensé ; le capitalisme, lui, prouve tous les jours qu'il est maléfique.

René LARY

LA THÉRAPIE GÉNIQUE EN QUELQUES MOTS

Si l'on évite d'entrer dans les détails – fort complexes – de sa réalisation, le concept de thérapie génique est relativement simple. Les cellules de notre organisme fonctionnent grâce à des protéines qu'elles fabriquent continuellement. Cette fabrication est lancée, et dirigée, par les éléments – les gènes – d'une très grande molécule contenue dans le cœur des cellules, la molécule d'« ADN » (car composée d'acide désoxyribonucléique). Grâce à des technologies assez sophistiquées, qui peuvent même dans certains cas faire appel à l'utilisation de virus au préalable privés de l'essentiel de ce qui les rend dangereux pour l'organisme, on peut introduire dans la molécule d'ADN d'une cellule les gènes que l'on souhaite et l'obliger ainsi à produire des protéines nouvelles pour elle.

Les applications médicales potentielles de cette idée sont extrêmement variées. D'abord, bien sûr, il est possible de corriger des défauts de la molécule d'ADN elle-même car de nombreuses maladies héréditaires sont justement dues au fait que des cellules ne produisent pas une protéine, alors qu'elles le devraient, parce que le gène qui commande cette production manque. La myopathie de Duchenne, dont on parle tous les ans au Téléthon, tient par exemple à l'absence du gène de la protéine « dystrophine ». Ajouter ce gène dans les cellules des muscles des petits malades, ce serait remettre les choses d'aplomb. On peut aussi envisager d'introduire dans des cellules un gène qui commande la fabrication d'une protéine toxique pour elles. S'il s'agit de cellules cancéreuses, leur mort est alors évidemment un bienfait. Enfin, plusieurs médicaments déjà largement utilisés sont des protéines, l'insuline des malades diabétiques par exemple. Plutôt que de les administrer par injection, comme on le fait actuellement, on pourrait forcer des cellules à les produire dans le corps du patient en introduisant dans celles-ci le gène qui en contrôle la fabrication.

R. L.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995